

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable **DELL Inspiron N5040**
RAM **3Go**
Disque Dur : **500GB**

Imprimante **MULTIFONCTION**
DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3223 du Vendredi 7 Septembre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala

«Les festivités de Kinkala: un moment de joie, de grâces, mais aussi de conscience élevée de la responsabilité»



(Page 9)

Session inaugurale de la 13^{ème} législature de l'assemblée nationale

Sans surprise, Justin Koumba de nouveau au perchoir



Photo de famille, après la session inaugurale.

(Page 3)

Cour constitutionnelle

Le président Gérard Bitsindou repose, désormais, au cimetière familial de Madibou



(Page 3)

Gendarmerie nationale

Le colonel Norbert Tsika Moukoko inhumé à Panga, son village natal

(Page 11)

Congo-Chine

Après la visite de Hui Liaugyu, le Congo va recevoir plus de 951 milliards de francs Cfa

(Page 5)

Après le match

CARA-Etoile du Congo

L'Etoile du Congo crie à la cabale

(Page 16)

Raymond Timothée Makitha, président du F.u.r.c

«Le jeu politique est complètement faussé, à cause de l'argent»

(Page 7)

Maître Noël MOUNTOU

Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Anicet BALHOU, Notaire, sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 4171; Tél.: (242) 06 660.81.10
E-mail: noëlmountou@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit juillet deux mil onze, enregistré le 11 Juillet de la même année, Folio 075/1, N°455, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «URBAN», dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Km4, Arrondissement 1, Emery Patrice LUMUMBA, B.P:338.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo:

- * Travaux de construction à bâtiments résidentiels et non résidentiels;
- * Travaux de génie civil;
- * Travaux d'installation électrique, technico-sanitaires et autres travaux d'installation pour bâtiments;
- * Travaux de finition (plâtrerie, menuiserie, charpenterie, peinture, placage de mur, de revêtement et d'autres travaux de finition);
- * Commerce en gros et en détails des pièces et accessoires pour véhicules;
- * Achat, vente, location et sous-location de biens immobiliers;
- * Consultation pour affaires et management;
- * Activités d'architecture et ingénierie, et services de consultation technique;
- * Mise à disposition du personnel;
- * Réparation des logiciels et équipe-

ments de communication;

- * Réparation des appareils électroniques et électroménagers;
 - * Fabrication et construction métallique;
 - * Construction des navires et structures flottantes;
 - * Réparation et entretien des navires, des canots, des bateaux et autres Embarcations;
 - * Exploration et extraction du sable, du gravier, pierres et argile;
 - * Import-export;
- Et, plus généralement, toutes les activités directes ou indirectes, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Sabin Daniel HUREZANU est nommé gérant, pour une durée illimitée.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR 11 B 24.

Pour avis

Maître Noël MOUNTOU
Le Notaire

**COMPAGNIE CONGOLAISE DE CAMIONNAGE
C.C.C.**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE au Capital de 1.000.000 F.CFA
Siège Social: 138, ZONE WARF, Quartier MPITA; B.P: 4506
Pointe-Noire

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
DE DROIT CONGOLAIS

Par décision en date du 5/29/2012, la Société COMPAGNIE CONGOLAISE DE CAMIONNAGE a décidé de l'ouverture d'une structure au Congo dénommée C.C.C.; sise 138, ZONE WARF, Quartier MPITA; B.P: 4506, Pointe-Noire, ayant pour objet social:

1.: - Les activités de la C.C.C sont exercées dans tous les secteurs d'activités liés au transport des matériaux, marchandises, bien de consommation, matières premières, matériaux et équipements de construction, mais aussi, les liquides et fluides domestiques comme industriels;

2.: - Les domaines d'activité de prédilection de C.C.C sont: Le génie civil, la construction routière, les travaux publics, le bâtiment, les grands projets de développement et d'équipement portuaire, aéroportuaire, usines, quais de chargement, yards de construction, centrales de production d'énergie, stockages pétroliers et tout ce qui est lié à une activité industrielle ou BTP nécessitant le transport, la manutention et l'acheminement de produits divers

- Nommé Monsieur GROUSSET Charly, en qualité de gérant de la société, né le 29/07/1983, à PITHIVIERS, passeport: W 03XY507978 établie le 30/06/2003, à HAUTS DE SEINE, demeurant à Pointe-Noire.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 juin 2012, sous le n°CG/PNR/12 B 206.

Maître Noël MOUNTOU

Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Anicet BALHOU, sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 4171; Tél.: (242) 06 660.81.10
E-mail: noëlmountou@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du trente mai deux mil douze, enregistré le sept juin de la même année, Folio 101/2 n°4089, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «CONSULTING BUSINESS GROUP», en sigle C.B.G S.A.R.L.U, société A Responsabilité Limitée au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, 34, Boulevard Loango, Immeuble C.B.G.

La société a pour objet:

- * La promotion immobilière;
- * La vente des articles et des accessoires d'habillement pour hommes et femmes;
- * Les prestations de services on/offshore;
- * Le génie civil;
- * L'import et export.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Madame Yav Annette FATAKI est nommée Gérante, pour une durée indéterminée.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°RCCM CG/PNR/12 B 177.

Pour avis

Maître Noël MOUNTOU
Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2^{ème} étage gauche Q050/S
(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél.: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04 418.24.45
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

**AVIS DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE DENOMMEE «AGENCE SUD»**

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 19 juillet 2012 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 20 juillet 2012, sous folio 127/1 N°816, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- L'architecture;
- Les études techniques et le contrôle;
- La construction et la décoration;
- La réhabilitation des bâtiments et le génie civil;
- La gestion et la promotion immobilière;
- La maintenance technique des immeubles;
- Le commerce général: import-export.

Dénomination: La société a pour dénomination: «AGENCE SUD»;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, sis avenue Félix EBOUE,

immeuble «le 5 février 1979», Centre-ville;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Gérance: Monsieur Bernard BOUVEROT est nommé Gérant statutaire;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 août 2012, enregistré sous le numéro 12 DA 920;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3668.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Session inaugurale de la 13^{ème} législature de l'assemblée nationale

Sans surprise, Justin Koumba de nouveau au perchoir

Elus lors des élections législatives du 15 juillet et 5 août 2012, les 136 députés et les trois dont les mandats ont été renouvelés par la Cour constitutionnelle, sont, officiellement, entrés en fonction, le 5 septembre dernier, au cours d'une séance inaugurale présidée par le doyen d'âge, Auguste Célestin Gongarad-Nkoua, président de l'U.p.d.p (Union pour la démocratie et le progrès), au palais des congrès, à Brazzaville. Cette session inaugurale avait pour but d'élire les sept membres du bureau de l'assemblée nationale. Sans surprise, c'est Justin Koumba, 65 ans, (député P.c.t) qui a été reconduit comme président de l'assemblée nationale. Le premier vice-président en est René Dambert Ndouane, tandis que le deuxième vice-président est Sylvestre Ossiala.



Justin Koumba.

Ancien président du C.n.t (Conseil national de transition), parlement de transition, de 1997 à 2002, ancien président de la commission nationale des droits de l'homme (2003-2007) et député de Banda, Justin Koumba succède à lui-même, selon le choix fait par son parti, le P.c.t qui, la veille, c'est-à-dire le mardi 4 septembre, avait fait le choix des membres du bureau de l'assemblée nationale, au cours d'une réunion de ses responsables et ceux des partis alliés, à son siège, à Mpila.

La session inaugurale de la 13^{ème} législature de l'assemblée nationale a débuté par un huis clos de tous les députés de la majorité comme de l'opposition. La presse et le public venus à cette rentrée parlementaire étaient tenus à l'écart. L'objectif de ce huis clos était, croit-on savoir: mettre en place le bureau provisoire devant diriger les travaux de cette session inaugurale. Ainsi, le doyen d'âge, Auguste Célestin Gongarad-Nkoua, entouré des deux

secrétaire général de la Cour constitutionnelle, sur les recours en annulation qui concernent 43 députés dont l'élection est contestée devant cette haute juridiction, en attendant que celle-ci ne fasse connaître son verdict. Cette session a été marquée



Les membres du bureau de l'assemblée nationale.

par une allocution du doyen d'âge. Auguste Célestin Gongarad-Nkoua s'est adressé aux élus du peuple, pour les appeler à prendre conscience de leur rôle. Il a remercié les électeurs qui leur ont accordé leur confiance. «Notre élection au suffrage direct confère, à chacun d'entre nous, une parcelle incontestable et incontestée de la souveraineté nationale que nous incarnons et que nous incarnerons jusqu'à la fin de cette législature», a-t-il précisé. Pour lui, les députés ont l'obligation de ne jamais perdre le contact avec leurs concitoyens. Car, «nous servons de liaison entre eux... En tant que parlementaires, vous êtes le lien entre le niveau local et le niveau national, entre le niveau national et le niveau mondial. Soyons conscients de la tâche et de la responsabilité qui nous incombe. Lorsque je regarde cet hémicycle, j'ai toujours conscience que derrière chaque député élu, il y a plusieurs milliers de Congolais. C'est notre honneur de les représenter et de les respecter tous, quels que soient leur vote et conviction politique. Notre mandat nous oblige à ne jamais perdre le contact avec nos concitoyens», a-t-il poursuivi.

L'élection des membres du bureau de l'assemblée nationale était sans surprise. C'est le député Jean-Claude Ibovi, président du M.d.p, parti de la majorité présidentielle, qui a fait la seule proposition de candidature au bureau de l'assemblée nationale. L'opposition n'a pas présenté de candidats. Le vote était à bulletin secret, comme le stipule le règlement intérieur de l'assemblée nationale. Mais, le jeu démocratique ne s'est pas vraiment fait, puisqu'il n'y avait pas de concurrents. Après leur élection, les membres du nouveau bureau de l'assemblée nationale ont été félicités par le président de séance, avant de prendre leurs fonctions, en s'installant à la tribune, sous les applaudissements

de leurs collègues. Dans son allocution de circonstance, le président Justin Koumba a exprimé son émotion et toute sa gratitude à ses collègues. «Je voudrais vous exprimer toute ma reconnaissance et vous assurer de mon

indéfectible dévouement. Je voudrais aussi exprimer mes sincères remerciements et ma déferente gratitude à l'endroit de Son Excellence Monsieur le président de la République», a-t-il dit. Il a formulé le vœu de faire de l'assemblée nationale, une institution inspirée, pleine d'imagination et de créativité. «Pendant cette législature, il



Photo de famille, après la session inaugurale.

nous faudra apporter les réponses aux préoccupations des Congolaises et des Congolais autour des réformes audacieuses, mais toujours possibles», a dit, Justin Koumba qui, par ailleurs, s'est engagé à faire aboutir le projet de construction du siège de l'assemblée nationale dont les études sont déjà très avancées. Aussitôt la séance inaugurale, les députés de la 13^{ème} législature ont entamé leur première séance plénière. Et à cette séance, la plupart des membres du gouvernement et les hauts cadres de l'Etat élus députés, qui avaient participé à la session inaugurale, n'étaient pas présents. Rappelons que la session inaugurale prend fin le 18 septembre prochain. Au cours de cette session, les députés vont mettre en place les différentes commissions permanentes, les groupes parlementaires et adopter le règlement intérieur de la 13^{ème} législature.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Qui est Justin Koumba

Né le 5 avril 1947, à Gangouo, dans le district de Kibangou (département du Niari), Justin Koumba a fait ses études d'administration, à l'Ena, à Paris. Il est détenteur d'un doctorat d'Etat en économie et finances à la Sorbonne. A partir de 1976, il entre à l'Unesco, à Paris et deviendra, plus tard, représentant de l'Unesco auprès des pays d'Afrique centrale et des Grands Lacs, avec pour siège Kinshasa. Candidat malheureux à la primature de la transition, à la Conférence nationale souveraine, en 1991, il sera nommé ministre de l'éducation nationale, sports, cultures et arts, dans le gouvernement d'André Milongo (1991-1992). Après la guerre civile de juin-octobre 1997, il participe, dans le quota de la société civile, au forum national qui met en place le C.n.t (Conseil national de transition), le parlement de transition (1998-2002), dont il sera le président. Fin 2001, il fonde un parti politique, l'A.p.c (Alliance pour le Congo, parti du millénaire) qui s'associe à d'autres formations politiques pour soutenir le président Denis Sassou Nguesso, à l'élection présidentielle de mars 2002.

Il est élu député de Banda, dans le Niari, en 2002. Mais, il ne siègera pas. Il sera nommé, en 2003, président de la Commission nationale des droits de l'homme, poste qu'il va occuper, malgré lui, s'effaçant ainsi de la scène politique nationale où il s'était illustré, par l'organisation de grands meetings de soutien au président Sassou Nguesso. Il démissionne, en 2007, pour présenter sa candidature aux élections législatives, dans la circonscription unique de Banda., où il est réélu à 94,18% des voix. Entretiens, il dissout son parti,

l'A.p.c, pour intégrer le P.c.t. Ancien journaliste et animateur à Radio Congo, vers les années 70, ancien musicien et footballeur amateur, Justin Koumba est marié, père de trois enfants.

Résultats du vote des membres du bureau de l'assemblée nationale

- Président:** Justin Koumba (135 voix) (P.c.t);
- Premier vice-président:** René Dambert Ndouane (132) (P.c.t);
- Deuxième vice-président:** Sylvestre Ossiala (132) (P.c.t);
- Premier secrétaire:** Valère Etéka Yemet (135) (P.c.t);
- Deuxième vice-président:** Joseph Kignoumbi Kiamboungou (132) (U.p.a.d.s);
- Premier questeur:** Charlotte Opimbat (133) (P.c.t);
- Deuxième questeur:** Joseph Badiabio (132) (M.c.d.d.i).

Cour constitutionnelle

Le président Gérard Bitsindou repose, désormais, au cimetière familial de Madibou

Décédé dans la nuit du dimanche du 26 août dernier, à Paris, en France, à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie, Gérard Bitsindou, président de la cour constitutionnelle, a été inhumé, jeudi 6 septembre 2012, au cimetière familial de Madibou, le 8^{ème} arrondissement de Brazzaville, en présence du président de la République, Denis Sassou Nguesso, et de son épouse, Mme Antoinette, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des corps constitués nationaux, de la famille et d'une grande foule d'amis, de connaissances, de militants et sympathisants, etc.

La dépouille mortelle du président de la Cour constitutionnelle, Gérard Bitsindou, est arrivée à Brazzaville par le régulier d'Air France, mercredi 5 septembre. Elle a été accueillie par le chef de l'Etat et son épouse, les membres du gouvernement, du commandement de la force publique, des institutions de la République et une foule de militants de son parti, des partis alliés et des sympathisants. Le long cortège qui l'a accompagnée s'est dirigée à la résidence où vivait l'illustre disparu, au centre-ville. Les membres de la famille, les amis, etc., se sont ainsi recueillis devant la dépouille installée dans la maison, avant qu'elle ne soit transportée au hall de la préfecture de Brazzaville, pour une veillée funèbre qui a commencé en présence du couple présidentiel et des officiels de la République. Dans la cour de la préfecture, chorales, orchestres et autres groupes de mu-



Gérard Bitsindou.



La chapelle ardente, au hall du palais des congrès.



Le cercueil posé sur un camion, pour le départ au cimetière.

sique traditionnelle ont assuré l'animation, à tour de rôle, toute la nuit.

La journée du jeudi 6 septembre a commencé par un hommage de ses collaborateurs, au siège de la Cour constitutionnelle où la dépouille était installée. Puis, il y a eu la grande cérémonie au hall du palais des congrès, à partir de 11h30. Tour à tour, les différentes autorités nationales (présidents des institutions de la République, membres du gouvernement, membres de la cour constitutionnelle, officiers du commandement de la force publique, membres du cabinet du chef de l'Etat, préfet et maire de Brazzaville, administrateurs-maires, etc) se sont recueillis devant le défunt. Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, entouré de nombreux prêtres, a célébré la messe animée par la chorale Tanga-Nitanga de la paroisse Saint-Pierre Claver de Baongo où Gérard Bitsindou priait. Après l'absoute et la bénédiction finale, est intervenu l'hommage de la République dont l'oraison funèbre a été prononcée par Placide Lenga, premier président de la cour suprême, qui a retracé, dans un ton emprunt d'émotion, le parcours de l'illustre disparu, les liens qui les unissaient, et ses qualités d'homme d'Etat qui a rendu de grands services à la République. Sous la musique militaire, le président de la République, accompagné de son épouse, a déposé une gerbe de fleurs devant la dépouille mortelle, avant de s'y recueillir. L'hymne national a, ensuite, retenti, symbolisant ainsi l'hommage de la République à celui qui a présidé aux destinées de la cour constitutionnelle, pendant près de dix ans. Il venait de commencer son deuxième mandat de neuf ans, quand la mort l'a fauché, après des années de souffrances dues à la maladie.

Il faut dire que les obsèques de Gérard Bitsindou ont mobilisé un grand monde que le hall du palais des congrès ne pouvait contenir. Son inhumation a eu lieu à Madibou, suivant la volonté de sa famille, particulièrement de sa mère. Au-delà des obligations républicaines, le couple présidentiel a aussi rendu hommage à un frère, un ami fidèle de longue date. C'est ce qui explique, d'ailleurs, sa présence jusqu'au cimetière familial, à Madibou.

J. M.



A. Célestin Gongarad-Nkoua.

benjamins, Denis Christel Sassou Nguesso et Ulrich Ngoma Mboukou, ont composé le bureau d'âge. Puis, le public et la presse ont été autorisés à intégrer la salle, qui n'a pas pu contenir tout le monde, y compris la grande salle des congrès où un écran géant a été placé. Parents, familles, amis, connaissances, associations, etc, n'ont pas voulu rater l'événement. Ils avaient pris d'assaut le palais des congrès.

138 députés étaient présents à cette session inaugurale, dont 7 seulement de l'opposition, élus sous le label de l'U.p.a.d.s, l'ancien parti au pouvoir (1992-1997). Avant le vote proprement dit, le président de la séance a demandé au premier secrétaire, Denis Christel Sassou Nguesso, de donner lecture de la liste des 136 députés élus et leurs suppléants. Afin de la rendre complète, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et député de Mpouya a fait observer qu'il fallait aussi lire la décision de la Cour constitutionnelle qui proroge le mandat de trois députés de Brazzaville. Par ailleurs, les députés ont pris connaissance de la note du

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET

COORDINATION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME

Financement : fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme

AVIS DE VACANCES DE POSTE N° SC/003/12/COG-810

POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME FINANCES PAR LE FONDS MONDIAL

I – Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (série 8) un financement pour les composantes tuberculose et paludisme et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour financer les services du consultant ci – après.

Le Gouvernement, par le biais du Ministère de la Santé et de la Population (MSP) souhaite recruter un Comptable des composantes Tuberculose et Paludisme.

II – Attributions:

Placé (e) sous la supervision directe du Coordonnateur de la Coordination Technique Administrative et Financière (CTAF) des Projets Tuberculose et Paludisme, le Comptable assure les fonctions ci-après:

- Effectuer les travaux d'imputation et de saisie des pièces comptables;
- Effectuer la tenue des livres comptables obligatoires;
- Réaliser, vérifier les opérations comptables et analyser les comptes;
- Produire les documents comptables obligatoires;
- Produire toute information comptable demandée par le Coordonnateur de la CTAF;
- Communiquer toute information demandée par le Fonds mondial ou le LFA;
- Identifier les dépenses nécessaires et les soumettre au Coordonnateur de la CTAF;
- Etablir les reporting mensuels et contrôler les reporting des sous bénéficiaires;
- Etablir le rapport de Suivi Financier trimestriel;

- Etablir les états financiers annuels;
- Participer à l'établissement des demandes de décaissement trimestriel adressé au Fonds mondial;
- Vérifier les états de rapprochement bancaires;
- Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables;
- Assurer la saisie des données comptables et financières;
- Participer à l'élaboration des budgets du BP et des sous-bénéficiaires;
- Participer à l'ensemble du processus budgétaire;
- Participer au processus de contrôle budgétaire;
- Participer à la formation des acteurs concernés aux procédures comptables du FMSTP;
- Proposer toute amélioration comptable des procédures comptables (plan comptable inclus);
- Participer à la mise à jour du manuel des procédures si nécessaire;
- Mettre en place le logiciel de gestion et former le personnel à son utilisation.
- Mettre en place les sécurités informatiques comptables et financières;

- Mettre en place une base de données prestataires;
- Mettre en place la base de données fournisseurs/consultants;
- Contrôler les états mensuels de règlements des indemnités motivationnelles du personnel;
- Contrôler les états de Perdiem pour les frais de mission;
- Vérification sur site les pièces comptables des différents acteurs du projet;
- Disposer de toutes les explications nécessaires pour répondre aux préoccupations des auditeurs;
- Gérer les fournitures;

III – Qualifications requises:

- Etre titulaire d'un diplôme d'études de niveau BAC + 3 en comptabilité et gestion d'entreprise;
- Jouir d'une très bonne expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la comptabilité.
- Avoir une expérience avérée d'au moins 03 ans dans les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds Mondial, BAD, Union Européenne etc....)
- Avoir une bonne connaissance des procédures et directives de gestion et de passation de marchés;
- Etre capable de travailler sous pression.
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques (Word, Excel etc....); la connaissance du logiciel de gestion comptable tom pro serait un atout;
- La connaissance et la pratique de la langue Anglaise serait un plus;
- Avoir une capacité approfondie de l'analyse des informations financières, et de préparation des rapports financiers, des bilans, des reporting;
- Avoir une parfaite communication orale et écrite en français;
- Etre capable de produire les résultats avec précisions et dans les délais prescrits;

IV- Profil requis:

Le postulant au poste de comptable de la CTAF doit:

- Etre de nationalité Congolaise;
- Etre un consultant individuel;
- Accepter un contrat local;
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (Bac + 3 au minimum) en gestion financière et comptabilité;
- Etre apte à communiquer et à travailler en équipe;
- Etre capable de travailler sous pression et sous astreinte;
- Etre de bonne moralité et en bonne condition physique.
- Avoir une connaissance des logiciels de gestion financière des projets,
- Disposer d'une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction de rapport.

IV - Durée du Contrat:

La durée des prestations du comptable est de 1 an

renouvelable au terme d'une évaluation concluante. La période d'essai est de trois mois.

V - Lieu de travail

Le lieu de travail est Brazzaville

VII - Modalités de recrutement

Le comptable sera recruté après publication de l'avis de vacance de poste dans les journaux nationaux.

- La première étape sera constituée d'une présélection sur la base des dossiers où seront retenus les candidats ayant les profils en adéquation avec la qualification et l'expérience requises pour le poste comme décrit ci – dessus;
- La seconde étape sera constituée par un test oral (entretien) où seront invités les candidats ayant obtenus 70 points ou plus.

VIII- Critère de sélection:

N°	Critères	Points
1	Formation/Education	35
2	Expérience pertinente pour le poste	35
3	Connaissance en tom pro	10
4	Connaissance en informatique	5
5	Connaissance en anglais	5
6	Connaissance en passation de marchés	10
TOTAL		100

IX – Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae;
- Un casier judiciaire;
- Un certificat de nationalité;
- Le/les certificats antérieurs de travail;
- Un certificat médical d'aptitude physique;
- Le/les Photocopies certifiées du/des diplômes justifiant la qualification.

X- Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 18 Septembre 2012 à 12 heures, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec mention «Avis de Vacances de poste pour le recrutement d'un comptable des Projets tuberculose et paludisme».

Ministère de la Santé et de la Population
Cabinet
Direction des Ressources Financières
Coordination Technique, Administrative et financière des Projets tuberculose et Paludisme
13, Avenue Maréchal LYAUTEY en Face du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (siège unité de gestion du projet de mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide), entre le siège de l'UNESCO et la CROIX ROUGE- Tél: (+242) 06 979 03 15/ 05 574 18 75
- Email: emekamamina@yahoo.fr
- Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Dr EMEKA Jean Claude

Congo-Chine

Après la visite de Hui Liaugyu, le Congo va recevoir plus de 951 milliards de francs Cfa

Le vice-premier ministre chinois et ministre de l'agriculture, Hui Liaugyu, a effectué, du 3 au 5 septembre 2012, une visite officielle de travail à Brazzaville. Au cours, de celle-ci, l'homme d'Etat chinois s'est entretenu avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou Nguesso, au palais du peuple. Au terme de leur entretien, la Chine et le Congo ont signé sept accords de coopération d'une valeur totale de plus de 951 milliards de francs Cfa. En outre, Hui Liaugyu et le président Sassou Nguesso ont participé, mardi 4 septembre, à l'inauguration du centre de transformation des métiers agricoles à Kombé, dans le 8^{ème} arrondissement, Madibou, puis visité l'usine d'eau potable de Djiri 2 et la zone sinistrée de Mpila.



Denis Sassou Nguesso et Hui Liaugyu...

L'usine d'eau potable de Djiri 2, dont les travaux d'extension ont été réalisés par l'entreprise chinoise C.m.e.c (China national machinery and equipment import & export corporation), a constitué la première étape de l'agenda de travail de Hui Liangyu à Brazzaville. Puis, il a visité le quartier sinistré de Mpila, où il a manifesté sa tristesse de voir la gravité du désastre causé par les explosions du 4 mars 2012. Au terme d'un entretien en tête-à-tête, avec le président congolais, Denis Sassou Nguesso, la délégation chinoise et celle du Congo ont eu une séance de travail portant signature de sept accords de coopération que sont:

nale en télécommunications phase 3, d'un montant de 68.411.003,85 dollars (soit 535.573.722.002 francs Cfa);
- la convention de crédit individuel relatif au projet de la route Okoyo-frontière Gabon, évalué à 76.894.594,60 dollars (soit 39.985.165.792 francs Cfa);
- la convention de financement

jet de construction des logements sociaux au Mont Mambou, d'un montant de 69.689.969 dollars (soit 36.238.783.80 francs Cfa);
- l'accord de coopération économique et technique relatif à

l'octroi, au Congo, d'un prêt sans intérêt de 50 millions de yuans (soit 4 milliards de francs Cfa);
- l'accord de coopération économique et technique relatif à l'octroi d'un don de 50 millions

de yuans, soit 4 milliards de francs Cfa;
- l'accord de coopération technique et scientifique entre l'académie d'agriculture tropicale de Chine et le centre de recherche et d'initiation des projets de technologies du Congo.

Situé dans l'enceinte de l'ex-ferme d'Etat, le centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé, dans le 8^{ème} arrondissement, Madibou, a été construit et financé par le gouvernement chinois, à hauteur 45 millions de yuans (soit 3 milliards 850 millions de francs Cfa), sur une superficie de 59 ha. C'est un organe d'appui à la production agricole, par la recherche-développement, la formation et la vulgarisation des itinéraires techniques, à

en outre, à renforcer les capacités techniques des producteurs, accroître et diversifier la production, augmenter les revenus des producteurs, vulgariser les nouvelles techniques culturales, d'élevage et de transformation des céréales, les méthodes de recherche et d'expérimentation agricole portant sur six nouvelles variétés de manioc, douze de maïs, soixante de cultures maraichères réparties en vingt-quatre espèces (choux de Chine, concombre, piment, pastèque, légume, légume vert, etc), des variétés de banane et de champignons et l'élevage en batterie de cinq mille pondeuses. Pour le ministre Rigobert Maboundou, le centre de Kombé donnera une impulsion nouvelle aux dynamiques de professionnalisation, de qualification et de requalification des jeunes, compatibles avec l'option prise par le «Chemin d'avenir» de favoriser l'accès de l'agriculture aux changements structurels dignes des défis modernes des transitions systémiques. «Les acteurs des métiers trouveront dans cette grande école, les outils du désenclavement technique», a-t-il dit.

Par la construction de ce centre, Nui Tum, vice-ministre chinois de l'agriculture, pense qu'il s'agit, là, de l'une des traductions concrètes des engagements pris par la Chine, au sommet de Beijing, sur la coopération sino-africaine. «Il est l'une des mesures phares prise par le gouvernement chinois pour accompagner le développement de l'agriculture congolaise... L'académie chinoise de l'agriculture tropicale poursuivra son étroite coopération avec ses partenaires congolais, pour faire de ce centre, un pôle de démonstration agricole moderne», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO



...coupant le ruban symbolique du centre de démonstration de Kombé.



Hui Liaugyu visitant la zone sinistrée de Mpila.

- le mémorandum sur le financement de la reconstruction des quartiers sinistrés, pour un coût de 1 milliard de dollars américains (soit 520 milliards de francs Cfa);
- la convention de financement du projet de couverture natio-

lué à 76.894.594,60 dollars (soit 39.985.165.792 francs Cfa);
- la convention relative au pro-

36.238.783.80 francs Cfa);
- l'accord de coopération économique et technique relatif à

l'octroi d'un don de 50 millions

l'effet de diversifier et d'améliorer la qualité de la production agricole congolaise. Il aidera,

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07/Email: pedu_congo@yahoo.fr
Crédit No. 47010

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/12 DU 10 SEPTEMBRE 2012 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LE CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) MARCHES DOMANIAUX A BRAZZAVILLE

Publication du 10 au 12 septembre 2012.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2011 publié dans le *Development Business*.
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le cofinancement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour le contrôle et la supervision des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Brazzaville.
La durée de la mission est de treize (13) mois. L'Unité de Coordination du Projet (UCP-PEEDU), mise en place par le Gouvernement, en collaboration avec les services compétents de la Mairie de Brazzaville a élaboré les termes de référence pour le choix d'un Maître d'œuvre pour le contrôle et la supervision des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Brazzaville:
- Lot 1: Marché domaniaux SOUKISSA
- Lot 2: Marché domaniaux de BOURREAU
Le Consultant recruté comme Maître d'œuvre, accèdera à l'étude technique et DAO des travaux en objet auprès de l'UCP-PEEDU.
Il aura la charge du contrôle et de la supervision desdits travaux, notamment la gestion administrative, technique et financière des travaux y compris la réception provisoire et définitive des réalisations.
Le coordonnateur de l'unité de coordination

du PEEDU invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services. Le dossier de la manifestation d'intérêt comportera les renseignements suivants:
· l'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail);
· les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité de l'expertise requise parmi le personnel-clé, etc.) Un consultant (firme) sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011».
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2^{ème} étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics et aux heures suivantes: 9 heures à 16 heures.
Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le mercredi 26 septembre 2012.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU
Maurice BOUESSO.

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07/Email: pedu_congo@yahoo.fr

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/12 DU 10 SEPTEMBRE 2012 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LE CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) MARCHES DOMANIAUX A POINTE NOIRE

Publication du 10 au 12 septembre 2012.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2011 publié dans le *Development Business*.
Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le cofinancement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour le contrôle et la supervision des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Pointe Noire.
La durée de la mission est de treize (13) mois.
L'Unité de Coordination du Projet (UCP-PEEDU), mise en place par le Gouvernement, en collaboration avec les services compétents de la Mairie de Pointe Noire a élaboré les termes de référence pour le choix d'un Maître d'œuvre pour le contrôle et la supervision des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Pointe Noire:
- Lot 3: Marché domaniaux de NGOYO
- Lot 4: Marché domaniaux de MONGO KAMBA
Le Consultant recruté comme Maître d'œuvre, accèdera à l'étude technique et DAO des travaux en objet auprès de l'UCP-PEEDU.
Il aura la charge du contrôle et de la supervision desdits travaux, notamment la gestion administrative, technique et financière des travaux y compris la réception provisoire et définitive des réalisations.
Le coordonnateur de l'unité de coordination du PEEDU invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services.
Le dossier de la manifestation d'intérêt comportera les renseignements suivants:
· l'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail);
· les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité de l'expertise requise parmi le personnel-clé, etc.) .Un consultant (firme) sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011».
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2^{ème} étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics et aux heures suivantes: 9 heures à 16 heures.
Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le mercredi 26 septembre 2012.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU
Maurice BOUESSO.

l'effet de diversifier et d'améliorer la qualité de la production agricole congolaise. Il aidera,

Un fœtus retrouvé dans le ruisseau Maduku à Mougali

Un fœtus d'environ 4 mois a été retrouvé dans le ruisseau Maduku, au croisement avec la rue Dolisie, derrière la mosquée de Mougali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville. La découverte du fœtus a été faite par des passants, mercredi 6 septembre 2012, vers 8h. Selon les informations recueillies sur le lieu de la découverte, la mère responsable de l'acte macabre, après avoir provoqué l'avortement, a jeté le fœtus dans le collecteur naturel Maduku. Elle court toujours, malheureusement.

Boutiques et échoppes fermées: un mardi pas comme les autres le long de la route menant à Kombé!

Mardi 4 septembre 2012, jour de l'inauguration du centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé, par le président Sassou Nguesso, en compagnie du vice-premier ministre chinois, Hui Liangyu, a été, curieusement, un jour sans activités pour les propriétaires des boutiques et autres échoppes situées le long de l'avenue de l'O.u.a. jusqu'à l'ex-ferme d'Etat de Kombé, à 17 km du centre-ville. Boutiques et autres échoppes ont été priées de fermer, toute la journée. Cette mesure exceptionnelle a été prise, à cause du passage du chef de l'Etat et de son illustre hôte, qui se rendaient au Sud de la capitale, Brazzaville, pour l'inauguration d'un centre agricole. La mesure n'a pas, évidemment, manqué de susciter des mécontentements, surtout chez ceux qui ont perdu une journée sans rien gagner.

Un quinquagénaire enlevé et tué en pleine nuit à Ngabé!

Des bandits armés ont fait irruption, mardi 5 septembre 2012, au domicile d'un quinquagénaire, répondant au nom d'Alouna, ancien chef du quartier Ngalifourou, à Ngabé, une communauté urbaine du département du Pool, au Nord de Brazzaville. Ils l'ont enlevé et l'ont tué, très tard dans la nuit. Après leur forfait, les assassins ont ramené le corps de la victime, qu'ils ont abandonné devant son domicile, avant de disparaître dans la nature, sans être inquiétés. Selon des témoignages, ils seraient venus de Brazzaville. A Ngabé, on fait un lien entre cet assassinat et le litige qui aurait opposé la victime et son successeur. La police a du pain sur la planche, pour retrouver les meurtriers et leurs complices, car cet acte crapuleux, source de peur et d'insécurité, ne peut rester impuni dans un pays de droit.

Un commerçant étranger arrêté, pour viol d'une fillette de dix ans à Bacongo

La rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre, mardi 5 septembre 2012, au marché Total de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Un commerçant ouest-africain, dont la nationalité n'a pas été précisée, a été arrêté par la police, pour viol d'une fillette de dix ans. Il a su jouer de sa vulnérabilité, dans sa boutique située au niveau de l'arrêt de bus de Mayanga, et l'aurait entraînée dans sa chambre, où il aurait abusé d'elle. Pris en flagrant délit, le commerçant délinquant a été arrêté par la police et conduit au commissariat de quartier du marché Total, sous les huées et les menaces d'une foule en colère.

Un accident de circulation fait deux morts à Mbouono

Deux personnes ont été tuées dans un accident d'automobile qui s'est produit, lundi 3 septembre 2012, vers 21h, à Mbouono, un quartier de Madibou, l'actuel huitième arrondissement situé au Sud de Brazzaville. Après un dérapage d'un minibus de transport public. Ce dernier s'est retrouvé renversé dans un fossé, au bord de la route du Djoué. On signale, aussi, des blessés plus ou moins graves, parmi le reste des passagers. L'excès de vitesse serait, entre autres, l'origine de l'accident.

Une femme perd son œil dans une bagarre à Pointe-Noire

Les faits, qui se sont déroulés lundi 3 septembre 2012, vers 11h, au quartier Culotte, à Pointe-Noire, sont d'une extrême violence. Tout est parti d'un fait banal: le canard d'une veuve qui a dévoré les spaghettis d'un enfant, dans un domicile voisin. La mère de ce dernier, non contente, a rattrapé le canard qu'elle a tué. Cela a provoqué la réaction violente de la veuve propriétaire. Une bagarre s'est déclenchée et dans la confusion, la veuve a perforé l'œil de la mère de l'enfant privé de spaghettis. La victime ayant perdu son œil, la veuve a été placée en garde à vue, au moment des faits. Une enquête devrait être ouverte pour «violences et voie de fait».

Un mort et 18 blessés dans un accident sur la route nationale n°1

Un accident de circulation s'est produit, jeudi 30 août 2012, à Makana, un village situé à environ 20 km au Sud de Brazzaville, sur la route nationale n°1, dans le département du Pool. Il a été provoqué par le renversement d'un camion de transport passagers et marchandises. Une femme, la nommée Madeleine Mayingani, y a trouvé la mort, sur le champ. On y déplore, également, plusieurs blessés plus ou moins graves. Six d'entre eux ont été évacués au C.h.u de Brazzaville. Treize autres passagers, dont trois enfants, ont été renvoyés chez eux, après des soins.

Cour d'appel de Brazzaville

Cinquante élèves magistrats ont prêté serment, pour leur stage professionnel

Une promotion de cinquante élèves magistrats, appelés aussi auditeurs de justice, ont prêté serment, au cours d'une audience de la cour d'appel, présidée par Charles Emile Apesse, président de la cour d'appel de Brazzaville, le 10 août dernier, au palais de justice. La prestation de serment permet aux élèves magistrats de pouvoir passer leur stage professionnel, afin d'acquérir une aptitude générale aux fonctions de magistrat, de parfaire la compréhension du fonctionnement de l'institution judiciaire et de découvrir les interlocuteurs habituels du magistrat.



Photo de famille à la fin de la prestation de serment.

Situé entre la période d'études à l'Enam (Ecole nationale d'administration et de magistrature) et la phase de réaffectation, le stage juridictionnel général constitue un moment essentiel de la formation professionnelle en magistrature. Quarante-cinq jours durant, les élèves magistrats sont en stage de plein exercice, avec mise en situation réelle, sous le contrôle direct des magistrats en poste dans la juridiction. 27 élèves passent leur stage au tribunal de grande instance de Brazzaville, tandis que les autres sont dans les tribunaux de grande instance de Pointe-Noire et de Dolisie. Dans son mot de circonstance,

Charles Emile Apesse a rappelé les exigences et les contraintes du métier de magistrat et a appelé les stagiaires à accomplir l'œuvre de justice dans le respect des procédures et du droit, car ils constituent le socle du métier. Par ailleurs, le président de la cour d'appel de Brazzaville leur a demandé d'être prêts à assumer leur responsabilité, et de ne pas refuser de passer à travers les épines, pour arriver à la rose, c'est-à-dire à l'exercice plein du métier qu'ils ont choisi. Un métier qui n'aime pas du tout l'ignorance, la corruption et la politisation. Le nouveau bâtonnier du barreau de Brazzaville, Maître Thomas Djolani, a, pour sa part,

édifié les auditeurs de justice aux dix vertus ou commandements qui caractérisent un juge. «Le juge doit se soucier de l'intégrité, la loyauté, la légalité, la dignité, avoir le sens d'écoute, la discrétion, l'altruisme et la réserve», a-t-il déclaré. Avant de poursuivre: «Cette cérémonie s'apparente à une nouvelle naissance, à un engagement. On ne peut devenir

magistrat que si on a intégré les différentes vertus». Notons que les auditeurs de justice sont des élèves magistrats qui poursuivent encore leurs études à l'Enam. Ils ne seront considérés, définitivement, comme magistrats, qu'à l'issue de leurs études.

Esperancia MBOSSA OKANDZE

Libres Propos

Baccalauréat 2012: la cuvée d'une réforme souhaitée et salutaire

Ça y est! On l'attendait depuis des lustres. On l'attrait à coups de pertinentes analyses de l'œil du connaisseur averti en la matière. On la souhaitait en défenseur de l'éthique sacerdotale. On la redoutait, vu l'étendue des mythes qui ont rongé la qualité du produit fini en phase terminale. On s'en doutait bien. Pourtant, les faits sont têtus. Ils parlent d'eux-mêmes et tranchent d'avec le silence coupable d'hier. La force de la parole, les Congolais l'ont à coup sûr. Mais de là, à l'acte, un fleuve d'atermoiements inutiles aura coulé furieusement et, avec lui, des générations d'innocents apprenants victimes du jeu d'intérêts mesquins de certains adultes formateurs, parfois inconséquents, souvent partisans de pratiques abjectes d'un système éducatif où la morale, première discipline à enseigner, à véhiculer et à installer chez l'apprenant, est la dernière dont on s'occupe, si ce n'est qu'on l'ait purement et simplement effacée de nos programmes d'enseignement du primaire au lycée, en passant par nos collègues, à coups de chiffon mouillé, de honte sévère sur le tableau noir de nos leçons de choses bancales et basement pécuniaires. Oui, disons le mot sans détours, contours ni recours, à l'excuse habituelle et facile dont nous sommes les maîtres d'œuvre sans vergogne: la conjoncture! Mais, de quelle conjoncture nous parle-t-on? Le vrai mot de tous les maux, nos minables maux, avouons-le en l'assumant, c'est l'argent. Il manque à tous. Surtout chez nous, sur la pauvre planète de l'école. Mieux, argue-t-on ici et là, sans pudeur et avec un sourire bête de chèvre qui manque d'herbe à brouter là où elle est attachée, en attendant d'être détachée vers les vertes prairies qui essaient la République du pétrole, brûlant notre conscience professionnelle. Alors, les enseignants, au mépris des normes docimologiques, en toute liberté déonto-



Par Pierre Tsemou.

logique blâmable, ont inventé, depuis environ deux décennies, une nouvelle grille d'évaluation. Ici et là, en «République scolaire», les apprenants sont «élus» au suffrage spectaculaire du peuple souverain d'éducation, en classe supérieure, sur la base d'un nouveau logiciel ayant programmé dans le fichier de la bêtise éducative de leur ordinateur, des «Notes sexuellement transmissibles» (N.s.t), des «Notes ethniquement transmissibles» (N.e.t), des «Notes financièrement transmissibles» (N.f.t) et une barre plus complexe à franchir, puisque même l'opérateur technique qui a conçu la machine infernale, embrouille les utilisateurs et autres compétiteurs avec un sigle joliment pompeux et malicieuse: N.i.t. Pour les uns, ce sont des «Notes intellectuellement transmissibles», rares et peu disponibles, en raison d'un déficit dont on accuse les «autres», qui ont mal enseigné avant. Ces autres tranchent net la question et les considèrent comme des «Notes idéologiquement transmissibles», imputables aux jeunes loups, les plus nombreux du système, non ou mal formés en amont, en matière de pédagogie, qui s'échinent à pousser, hilares comme des soulards ivres, d'incompétence avérée, la brouette scolaire dans laquelle,

le, enthousiastes, se sont agglutinés nos apprenants, conduits comme des moutons, silencieux, à l'abattoir de leur beau destin. Une dernière brochette de formateurs, enfin, considère le militantisme payant des apprenants, peuples nombreux d'électeurs politiques, en leur accordant des notes idéologiquement transmissibles. Belle moisson en perspective, avec la démocratie participative et très active, des parents d'élèves géniteurs électeurs, qui mouillent, à mort, le maillot de leurs pupilles, pour s'assurer, dès le premier tour du scrutin scolaire, l'élection au succès garanti. Voilà le type et l'équipage byzantins de nos censeurs didactiques qui attristent et «tuent», à petit feu, aux flammes ravageuses du toit bien sec en paille de la case de notre école, les cerveaux penseurs de nos élèves sacrifiés. C'est là, dans cet exemple de misère morale où ont échoué, cette année particulièrement rude, nos 80% de candidats, au baccalauréat d'enseignement général, session unique devant marquer une rupture d'avec ces quelques avatars ci-dessus épinglés. En effet, selon les résultats du baccalauréat session 2012, sur 29.655 candidats inscrits, il y a eu 29.061 présents, 5.019 admis (soit 17,27%) et 24.042 candidats échoués (soit 82,73%). On le voit ici et maintenant, au grand jour: «Alea jacta est», avait dit César, se préparant à franchir le Rubicon. La juste décision a été prise. Le sort en est bel et bien jeté. Ce n'est plus cette simple vue de l'esprit, comme bien avec ces notes à levure variable, selon le goût, des consommateurs en mal d'ivresse scolaire. Le niveau réel de nos apprenants est là, tout de guingois, déclinant dangereusement. Il fallait lui trouver, courageusement, quelques correctifs, en arrêtant d'abord, à bras le corps, cette illusion de succès du système et de nos apprenants à la fois,

dignes de conte fée où tout est beau, bien et vrai, alors que, toutes proportions gardées, tout est à s'y méprendre, sale, mal et faux. Ensuite, et même si la copie nouvelle de la réforme du baccalauréat n'est pas encore parfaite, elle a, cependant, le mérite de mettre plein les pieds dans cette vicieuse fourmière aux dents bien cruelles, dont la morsure conduisait, inexorablement, notre école à l'agonie, avant l'épreuve de la mort en différé, lente ou subite. Enfin, il nous appartient, à tous et à chacun, dans sa sphère de responsabilité, en cette matière à portée nationale, d'apporter sa pierre précieuse, en l'amoncelant aux autres, pour bâtir ici, rebâtir là-bas, l'édifice sacré de l'école congolaise, qui a longtemps laissé entrevoir des fissures qu'on s'entêtait à minorer. En les approchant au fil du temps et de la raison d'Etat émergent, elles se sont révélées des failles en épouvantail, faisant craindre de voir notre école s'engouffrer dans un fossé d'où il serait difficile, aux gouvernants, même les plus engagés en matière de performances tous azimuts, de la sortir indemne et porteuse d'heureux auspices comme à la belle époque de nos devanciers nous ayant légué la fibre magique de l'excellence sans frontières scolaires. Notre conscience de citoyen honnête nous recommande de continuer de cultiver, dans le jardin de nos enfants, apprenants et enseignants qui, pour certains, sont aussi nos grands enfants éducateurs perfectibles, le goût de l'effort, du travail bien fait, de la saine émulation, reliques sacrées d'un enseignement laborieux, générateur d'une moisson affriolante et pérenne, à l'issue de nos examens (médicaux) d'état de notre santé éducative.

Pierre TSEMOU Inspecteur itinérant (IGEPSA-Brazzaville)

Raymond Timothée Makitha, président du F.u.r.c

«Le jeu politique est complètement faussé, à cause de l'argent»

Dans une interview exclusive qu'il nous a accordée, Raymond Timothée Makitha, qui est le président du F.u.r.c (Front uni des républicains congolais), parti situé à l'opposition modérée, parle de l'assemblée générale ordinaire de son parti qui s'est tenue la semaine dernière. Il aborde, également, les questions d'actualité nationale et internationale. Faisant le bilan des législatives 2012, il estime que la corruption est, aujourd'hui, placée avant l'idéal commun. C'est pourquoi, il appelle toutes les forces politiques de notre pays à lutter contre ce fléau.

* Monsieur le président du F.u.r.c, vous étiez, la semaine dernière, en assemblée générale, quel a été l'objet de cette rencontre?

** Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la rentrée politique de notre parti. Vous savez que nous sortons des élections; il fallait, donc, relancer les activités de notre formation politique. Au cours de celle-ci, nous avons décidé de poursuivre la structuration de nos fédérations dans certains départements où le F.u.r.c n'a pas d'assises.

* Vous êtes un acteur politique, l'on constate que, lorsqu'il y a des conflits internes en Afrique, on fait toujours intervenir des forces étrangères, quelle est votre opinion sur la question?

** Tout à l'heure, avant de réaliser cette interview, je parlais de ce fait assez récurrent qui consiste, pour les Africains, quand ils sont en contradiction les uns avec les autres, de chercher l'intervention des forces étrangères. Je peux prendre l'exemple du Togo, entre l'opposition et le pouvoir, du Sénégal ou de la République Démocratique

du Congo. Il y a des Africains qui veulent que l'on fasse, toujours, intervenir les puissances étrangères, comme si nous n'étions pas des peuples souverains, comme si nous n'étions pas encore indépendants. Voyez tout le débat qu'il y a, par exemple, sur la présence ou non du président français au sommet de la francophonie à Kinshasa. Je crois que, quand on a accédé à la souveraineté internationale, ce qu'il faut, à l'intérieur des frontières, c'est qu'on soit suffisamment mur, pour construire une démocratie apaisée.

Cela signifie quoi? Les forces vives de la nation doivent arriver à un consensus, sur les normes fondamentales qui régissent la démocratie. Ces règles n'appartiennent ni à un parti, ni à un groupe. Mais, ce sont des règles fondamentales qui régissent la vie d'une nation démocratique. Et quand il s'agit, par exemple, d'organiser une élection, toutes les forces vives devraient être associées sous une forme ou une autre. C'est-à-dire, les partis politiques, le gouvernement qui est, quand même, là pour les grands arbitrages, les O.n.gs et



Raymond Timothée Makitha.

toutes les personnalités qui sont à même d'apporter leur lumière doivent se mettre autour d'une table, pour que les élections aboutissent à des résultats transparents. Mais, le fait qu'à chaque fois qu'il y a un problème dans nos pays, on interpelle la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Russie, la Chine, etc, montre très bien que nous ne sommes toujours pas indépendants, que nous sommes dépendants de l'extérieur. Cela signifie qu'à l'intérieur de nos frontières, nous n'avons pas encore trouvé cette unité nationale vers laquelle nous devons tendre. On ne peut pas continuer comme ça. C'est aux peuples de nos pays respectifs de faire le choix des systèmes politiques, des systèmes économiques qu'ils veulent. Ce n'est pas à d'autres de venir faire ce choix à leur place.

* Mais on a pu, quand même,

constater quelques avancées dans l'organisation des législatives où l'on a vu certaines grandes figures tombées devant des indépendants, comment appréciez-vous cela?

** Vous savez, le problème de nos élections, même quand nos amis du P.c.t, par exemple, disent que leur victoire d'aujourd'hui est le résultat du travail mené lors du 6^{ème} congrès extraordinaire du P.c.t, cela reste à démontrer sur le plan attractif. Est-ce qu'il n'y a pas eu aussi des dérives, une certaine perversion du système électoral vers trop d'argent? C'est pourquoi, toutes les forces vives de notre pays doivent se battre contre ce phénomène, parce que nous sommes en train de mettre la corruption avant l'idéal commun. Nous avons un idéal commun, celui de donner la possibilité aux électeurs de choisir le bon candidat, pour son intégrité morale, pour sa capacité à exprimer, à l'hémicycle, les aspirations de ceux qui l'ont élu. Or aujourd'hui, tous ces critères ont été faussés. Et tout le jeu politique complètement faussé, à cause de l'argent.

* Monsieur le président du F.u.r.c, avez-vous un dernier mot, pour conclure notre entretien?

** Mon dernier mot, c'est de dire aux militants que le parti a relancé ses activités, ils doivent donc se mettre résolument au travail, pour préparer les échéances politiques à venir.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

Association «La fraternelle Gamboma»

Blanche Akouala élue présidente du bureau exécutif

Les membres de l'Association «La Fraternelle Gamboma» étaient en assemblée générale, lundi 3 septembre 2012, à l'hôtel Résidence Marina, à Brazzaville. C'est le professeur Jean-Pierre Ngolet qui a dirigé les travaux de ladite assemblée, à l'issue de laquelle un bureau exécutif de sept membres et une commission de contrôle et d'évaluation de trois membres ont été mis en place.

Chimiste de carrière, Mme Blanche Akouala a été élue présidente du bureau exécutif.

Signalons que la rencontre s'est déroulée en présence du général Emmanuel Ngouelon-delé-Mongo et de l'ancien sénateur Henri Ngakama.

L'Association «La Fraternelle Gamboma» est une O.n.g de développement regroupant les femmes ressortissantes du district de Gamboma (département des Plateaux). Elle s'est donnée comme mission principale de contribuer au développement de Gamboma, par la promotion de l'unité, la fraternité, la solidarité et la paix entre les fils et les filles de ce district.

Deux points figuraient à l'ordre du jour l'assemblée générale qui a réuni une centaine de participants: l'examen et l'adoption des documents fondamentaux (statuts et règlement intérieur) et la mise en place des instances dirigeantes de l'association. Ainsi donc, après des débats ouverts, les participants sont parvenus à adopter les documents soumis à leur appréciation et ont mis en place un bureau exécutif de sept membres, présidé par Mme Blanche Akouala, et une commission de contrôle de trois membres dirigée par Mme Blandine Nianga. Les membres de ces instances ont été démocratiquement élus et la transparence du scrutin était de mise. Comme quoi, les Congolais commencent, progressivement, à s'approprier de la culture démocratique.

Mais, comment est née l'Association «La fraternelle Gamboma»? «Au sortir de la célébration du centenaire de Gamboma, ayant constaté le paysage délabré de notre cité, sur le plan politique, économique et socio-culturel, et soucieux des enjeux de la municipalisation accélérée de notre département qui pointe à l'horizon, nous avons tiré la sonnette d'alarme: Gamboma va mal, très mal; sauvons Gamboma. De retour de «Gam city», nous avons rencontré la quasi-totalité des cadres politico-administratifs ressortissants de Gamboma, pour leur faire part de notre cri du cœur. Mes frères, sœurs de toutes obédiences politiques, consultés, ont loué cette initiative salvatrice. Et beaucoup ont décidé d'apporter leur contribution», a expliqué la présidente de l'association qui a pour fondement la fraternité et qui est, essentiellement, féminine, pour l'heure. Elle se dotera d'un comité qui comprendra des femmes et des hommes qui voudront bien, par la suite, soutenir l'association.

Mme Akouala s'est réjouie de ces retrouvailles et a manifesté sa détermination à travailler pour atteindre les objectifs que l'association s'est fixés, pour faire de Gamboma un district en développement. Pour cela, l'association va se consacrer à développer des activités économiques, sociales et culturelles dans le district de Gamboma; conscientiser la population sur les valeurs traditionnelles, morales et civiques, développer des compétences managériales pour le développement de l'entrepreneuriat, promouvoir des idées innovantes porteuses d'avenir, etc. Il ne reste plus qu'à souhaiter bon vent à l'Association «La fraternelle Gamboma» et pourvu de ne pas s'arrêter en chemin.

Pascal Azad DOKO

Bureau exécutif de l'Association «La Fraternelle Gamboma»

- Présidente: Mme Blanche Akouala;
- Secrétaire générale: Mme Annyck Patricia Mongo;
- Secrétaire générale adjointe: Mme Virginie Lucienne Mokoko;
- Secrétaire au développement et au management: Mme Micheline Makouala Bouty;
- Trésorière générale: Mme Clémence Obami-Itoy;
- Trésorière générale adjointe: Mme Chantal Djeressi née Gankama;
- Secrétaire à la Communication et aux relations publiques: Mme Mireille Opa.

Commission de contrôle et d'évaluation

- Présidente: Mme Blandine Nianga;
- Secrétaire: Mme Doris Adampo Moukassa;
- Rapporteur: Mme Pauline Awandza née Bitsene.

Environnement

Création du Fonds sur l'économie verte pour l'Afrique centrale

La B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale) et la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) ont organisé une réunion pour la rédaction finale des textes juridiques portant création du Fevac (Fonds sur l'économie verte pour l'Afrique centrale). Elle s'est déroulée dans la salle de conférences de la B.d.e.a.c, à Brazzaville, du 30 au 31 août 2012. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Michaël Adandé, président de la B.d.e.a.c, en présence de Honoré Tabuna, représentant de la C.e.e.a.c, et Jean Ignace Tendelet, directeur général du développement durable au Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement. Le résultat principal de ce débat technique a abouti à la rédaction des textes juridiques finaux portant création du Fevac, prêts à être soumis à la signature des chefs d'Etat de la C.e.e.a.c.



Photo de famille, après la cérémonie d'ouverture (3^{ème} de g. à dr.) Michaël Adandé.

La réunion a rassemblé près d'une vingtaine de participants, pour la plupart, des juristes désignés par les Ministères des affaires étrangères des pays de la C.e.e.a.c, par la B.d.e.a.c, la C.e.e.a.c et le point focal de l'économie verte du Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement. Ceux-ci ont examiné, analysé et adopté les textes portant création du Fevac, approuvé par la conférence des ministres des pays de la C.e.e.a.c en charge du développement de l'économie verte en Afrique centrale, tenue du 14 au 16 mai 2012, à Brazzaville. Ils ont évalué leur conformité juridique selon les normes sous-régionales et internationales, et procédé à la rédaction finale des textes à transmettre au prochain sommet des chefs d'Etat

de la C.e.e.a.c. La rencontre des juristes a répondu aux orientations des recommandations de la conférence des ministres du mois de mai 2012, tenue à Brazzaville, qui avait adopté: la déclaration de Brazzaville sur le développement et la promotion de l'économie verte en Afrique centrale; le portefeuille du Padevac (Programme d'appui au développement de l'économie verte en Afrique centrale) et les programmes sectoriels sous-régionaux pour le développement de l'économie verte en Afrique centrale; les textes portant création du Fevac; la feuille de route pour la mise en œuvre du Fevac; et, enfin, la feuille de route avant et après Rio+20. C'est dans le but de mettre en œuvre les deux feuilles de route que la C.e.e.a.c et la B.d.e.a.c ont initié cette réunion des ju-

ristes, pour finaliser les textes de création du Fevac.

L'Afrique centrale est dotée d'un potentiel naturel considérable en matière d'économie verte. Ce potentiel est illustré, entre autres, par la présence du premier réseau hydrographique en Afrique et le deuxième massif forestier tropical humide. A ce titre, l'Afrique centrale s'est lancée, depuis 2010, sous la coordination du secrétariat général de la C.e.e.a.c, à la mise en place et au développement d'un Sevac (Système de l'économie verte en Afrique centrale) constitué de plusieurs outils approuvés par la conférence des ministres de la C.e.e.a.c, tenue à Brazzaville sur l'économie verte.

Parmi ces outils figurent le Programme d'appui au développement de l'économie verte en Afrique centrale et dix programmes sectoriels choisis de façon

à ce que chaque Etat membre accueille au moins un. A ce sujet, Honoré Tabuna, le représentant de la C.e.e.a.c a précisé que plusieurs Etats membres ont, déjà, indiqué au secrétaire général de la C.e.e.a.c leur choix, notamment le Burundi et la RDC. Il a ajouté que des échanges sont en cours avec d'autres Etats membres, pour connaître leur choix.

Ouvrant les travaux, Michaël Adandé a souligné que le projet de création du Fevac est né d'un constat connu de tous: l'Afrique centrale, de par ses nombreux atouts naturels, rend d'importants services environnementaux à la planète. Néanmoins, elle ne bénéficie pas suffisamment des ressources spéciales vouées au financement des projets, programmes d'adaptation et d'atténuation.

Philippe BANZ

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala

«Les festivités de Kinkala: un moment de joie, de grâces, mais aussi de conscience élevée de la responsabilité»

Dans un entretien qu'il a accordé à la presse nationale et internationale, le mercredi 15 août 2012, à l'évêché de Kinkala, peu avant le défilé militaire et civil marquant le 52^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la Conférence épiscopale du Congo, a évoqué la participation de l'Eglise à cet événement. Pour lui, «les festivités de Kinkala sont un moment de joie, de grâces, mais aussi de conscience élevée de la responsabilité», dans un diocèse qui a souffert des affres de la guerre, et qui se relève, progressivement, aujourd'hui. Signalons que Mgr Portella a assisté au défilé, en compagnie de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, des abbés Bienvenu Manamika Bafouakouahou, vicaire général et Bertin Fouéti, curé de la cathédrale Sainte-Monique. Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, était également parmi les invités officiels. Voici l'entretien de Mgr Portella avec la presse, dont la diffusion a, malheureusement, connu un retard, pour un problème technique malencontreux.

* *Monseigneur, pouvez-vous nous dire comment se porte l'Eglise dans votre diocèse, au moment où le département du Pool abrite les festivités du 15 août?*

** L'Eglise, dans le Pool, a traversé des moments d'épreuve, surtout pendant les guerres que nous avons connues et que nous avons, d'ailleurs, présentées comme étant la bêtise humaine. Mais, comme on dit toujours, les épreuves fortifient une personne et les épreuves aussi fortifient l'Eglise. Je crois qu'à travers ces épreuves, l'Eglise a mûri, beaucoup mûri. Les prêtres, pour la plupart jeunes, qui ont été envoyés dans les différentes localités, régions et districts, y ont affronté les destructions et les peurs que l'Eglise a connues. Ils ont affronté aussi les misères du

peuple, car le peuple a beaucoup souffert; cela, d'ailleurs, les marque beaucoup, en ce sens qu'ils se tiennent unis les uns aux autres. Cela se manifeste, souvent, lors des rencontres régulières que nous faisons et aussi une profondeur, du point de vue spiritualité. Je crois que ces épreuves ont rendu un grand service à l'Eglise, paradoxalement. Mais c'est, toujours, cela qui se passe, dans l'histoire des personnes et dans l'histoire des communautés.

* *Aujourd'hui, l'Eglise, comme la communauté tout entière, accueille les festivités du 52^{ème} anniversaire. Comment accueillez-vous ces festivités ici à Kinkala?*

** Nous les accueillons, d'abord, comme un moment de



Mgr Louis Portella Mbuyu.

grâces, car après un temps d'épreuves, quand il y a une sorte d'éclaircies dans l'histoire des hommes, cela ne peut pas ne pas apporter la joie. Donc, c'est la joie, c'est la grâce, mais en même temps aussi, c'est comme une conscience beaucoup plus élevée de la responsabilité, car c'est sûr qu'il y a des manifestations, qu'il y a des constructions, qu'il y a des aménagements, qu'il y a des réhabilitations. Mais, tout cela, finalement, va imposer au peuple comme un devoir d'entretenir, un devoir de protéger, un devoir de perpétuer... Bref, des nouvelles habitudes. Cela va, certainement, élever la conscience du peuple, afin que le peuple soit conscient de ses responsabilités dans son domaine.

* *Peut-on dire, à ce jour, que le Pool est en train de renaître?*

** Certainement, il y a des signes. Mais, je peux dire que nous sommes encore au niveau des signes. Il faut que la vie même du peuple se transforme, petit à petit, que le peuple se relève de toutes ses guérisons, de toutes ses meurtrissures. On peut dire, aujourd'hui, que les blessures sont encore profondes dans la vie du peuple, et que donc, il faut du temps nécessaire pour que le peuple, petit-à-petit, se relève intérieurement de tout ce qui a pu le marquer, pour que vraiment le peuple revive.

* *Les stigmates de la guerre sont-ils en train d'être effacés progressivement?*

** Les stigmates extérieurs, oui, progressivement. Je crois que les maisons sont, de plus en plus, réhabilitées. Ici à Kinkala, cela se voit, je peux dire, à vue d'œil. Mais, à l'intérieur du pays, cela doit aller progressivement. Ce qui est vraiment important, c'est que les stigmates intérieurs puissent disparaître.

* *Comment cela doit-il se faire?*

** Il y a plusieurs chemins. Il y a le chemin de la réconciliation, c'est le chemin le plus important. C'est, d'ailleurs, le thème que nous avons donné à notre Eglise, au cours de l'année 2011-2012. On a parlé de la réconciliation avec soi-même et avec son Dieu, car, après tout, quand on a péché, quand on a commis des crimes, c'est, d'abord, Dieu qu'on a offensé mais avec Dieu, c'est soi-même

qu'on a offensé. La réconciliation avec les autres, entre familles, entre villages, entre clans, entre districts même, on peut dire, entre ethnies. Je crois qu'il y a toutes ces réconciliations qui doivent, petit à petit, se manifester et se reconstruire pour le peuple. Mais il y a aussi la réconciliation avec la terre; vous savez, la terre a accueilli beaucoup de choses, beaucoup de sang, la terre a accueilli beaucoup de personnes qui ont été enterrées vaille que vaille, et cela déshonore la terre. La terre a été liguée par les ancêtres, elle a été donnée par Dieu, mais elle a été léguée par les ancêtres et donc, à ce niveau là aussi, il y a une réconciliation à faire. Donc, on peut dire qu'il y a toute cette gamme, toute cette constellation de réconciliations qui, petit à petit, vont refaçonner le peuple.

* *Hier, c'était la guerre, aujourd'hui, vous parlez réconciliation. Pour qu'on ne revienne pas à la case-départ, quel conseil l'Eglise prodigue-t-elle?*

** En fait, il n'y a pas de case-départ, nous sommes dans une histoire, l'histoire avance, et on ne peut jamais revenir en arrière. Il faut, plutôt, profiter des expériences malheureuses ou heureuses que nous avons vécues, pour aller plus loin, et c'est cela que nous avons à faire. Le problème essentiel, aujourd'hui, c'est, justement, que le peuple tire des leçons de toutes ces expériences heureu-

ses ou malheureuses, pour aller de l'avant.

* *Est-ce que l'Eglise a une explication particulière de la guerre? Quand une région comme le Pool connaît la guerre, pour l'Eglise, il s'agit de quoi?*

** La guerre est un phénomène humain et je peux dire qu'il m'est facile de pouvoir prendre même la bible et l'ouvrir, pour vous dire, un peu, ce que, justement, la Parole de Dieu dit à propos de la guerre. Pour nous, la guerre vient, d'abord, du cœur de la personne. C'est, d'ailleurs, Saint-Jacques qui le dit, dans son épître: «D'où viennent les guerres, d'où viennent les batailles?». Quand le cœur de l'homme est habitué par des sentiments d'orgueil, d'égoïsme, de rancœur, de jalousie, c'est cela qui provoque la guerre. A la racine, c'est le cœur humain, en fin de compte, qu'il faut guérir.

* *En tant que premier responsable de l'Eglise locale, est-ce que vous avez exploré la bénédiction sur ces manifestations?*

** Nous prions, parce que la bénédiction vient de Dieu. Nous demandons au Seigneur de bénir le département, afin que ces manifestations se passent dans la paix, dans la tranquillité, dans la sérénité, mais surtout, que cela donne lieu à tout un travail de longue haleine, qui est un travail de réminiscence du peuple, un travail de réhabilitation intérieure du peuple, pour que le peuple vraiment donne le meilleur de lui-même, dans ce pays.

* *Un conseil aux jeunes?*

** Aux jeunes, c'est, d'abord, de croire à l'amour, à la fraternité et à la capacité, leur capacité à eux de pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes.

Propos retranscrits par Aristide Ghislain NGOUMA

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville de Brazzaville.

Tél: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE «AFROZ SERVICES» SARL

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 45, Avenue Paul DOUMER, Centre-ville,
Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/12 B 3690/REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal de décision extraordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «AFROZ SERVICES» SARL, reçu le 23 août 2012 Par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 29 août 2012, sous Folio 153/2, numéro 2635, le changement du siège social et la modification de l'objet social, ont été décidés.

Ainsi, Monsieur BALLOUD Jean Gasty décide de modifier certaines activités de la société à responsabilité limitée citée supra.

Aussi, le siège social, qui était initialement fixé à Brazzaville, 45, Rue Paul DOUMER, Centre-ville, est, désormais, transféré au 62, Rue Dolisie, Moundali.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 30 août 2012, sous le numéro 12 DA 948;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 30 août 2012, sous le numéro RCCM CG/BZV/12 B 3690.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-quatre août deux mille douze, enregistré folio 0152/124, n°6507, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Civile Immobilière;

Dénomination: «HAMEAU DE VISTA»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, à usage de bureau, commercial ou d'habitation, la création de parcs d'affaires, la promotion et la gestion immobilière, l'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquiescer toute somme dont elle pourrait être débitrice, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit;

- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses biens mobiliers ou immobiliers devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Pour réaliser cet objet, la société peut

recourir, en tous lieux, à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, sans aucune exception, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, qu'ils facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société; la société peut, notamment constituer hypothèque ou autre sûreté réelle sur les biens sociaux;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: 19, rue Mapako Gnali, quartier Mpita, Boîte Postale: 374, Pointe-Noire - CONGO;

Gérance: Par Madame Aminata Flores Grace GNALI LOUMINGOU;

R.C.C.M: la société est immatriculée au Registre de Société tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/12 D 31.

Pour avis,

Le Notaire.

Paroisse Saint-Pierre Claver (Archidiocèse de Brazzaville)

Gérard Bitsindou était un chrétien fervent et un homme de bonne volonté

Président de la Cour constitutionnelle, Gérard Bitsindou est décédé dans la nuit du 26 août 2012, à Paris, en France, à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie. Il a été inhumé, jeudi 6 septembre dernier, au cimetière de Madibou (au Sud de Brazzaville), après des obsèques officielles, suivies d'une messe présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, en présence du couple présidentiel et des autorités nationales. Gérard Bitsindou fut un chrétien assidu à la messe, dans la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo, et un grand homme de bonne volonté. Les pères Thomas Boudzoumou et Brel Maléla Daouda, respectivement, supérieur de la communauté des pères du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Pierre Claver et vicaire de cette paroisse, témoignent de la vie chrétienne de l'illustre disparu.



Gérard Bitsindou.

***Père Thomas Boudzoumou:** Avant de connaître, personnellement, Monsieur Gérard Bitsindou, je me souviens que dans mon jeune âge, j'entendais parler de lui. Quand j'étais très jeune, dans la paroisse, je savais que Monsieur Gérard Bitsindou a beaucoup soutenu la chorale Tanga-Ni-Tanga, par exemple. C'était un membre de soutien de cette chorale. Très jeune, je savais que c'est un Monsieur qui aidait et aimait beaucoup l'Eglise. Je l'ai connu, personnellement, à partir de mon ordination presbytérale. Nous avons eu, mon frère Blaise Kiyindou et moi, l'initiative de l'inviter à la messe d'ordination. Je me souviens qu'il était parmi ceux qui nous ont beaucoup encouragés, félicités et exhortés. Ce jour-là, je me souviens qu'il avait pris son temps, ça m'a beaucoup marqué, pour nous faire une exhortation dans le sens de tenir bon dans nos engagements. Ça, je le garde vraiment, jusqu'à ce jour.

* Révérend père, Monsieur Bitsindou a été une personnalité

particulière, de par sa foi. Avez-vous des souvenirs sur des actes qu'il a posés dans sa vie chrétienne?
**** Monsieur Gérard Bitsindou** a été un homme de foi. Chaque dimanche, il était à la messe, à Saint-Pierre Claver. Dans nos entretiens, je me souviens qu'il nous disait qu'il accordait une très grande importance à la messe. Il avait essayé de comprendre l'importance de la messe et il voulait vraiment de la messe, chaque dimanche. Quand, le matin, il ratait la messe, à cause de telle ou telle autre raison, il s'efforçait de rencontrer un prêtre, le soir, pour demander qu'on lui dise une messe basse. Pendant la messe, il suivait bien l'homélie. Très souvent, à la fin de la messe, s'il avait le temps de nous rencontrer, on faisait des petits commentaires sur l'homélie. Il essayait de reprendre ce qu'on avait dit; il suivait bien la messe; il avait vraiment envie de prier, de comprendre ce qu'on disait pendant la messe. C'était, vraiment, un homme de foi.

**** Père Brel Maléla:** Personnellement, je garde un bon souvenir de Monsieur Gérard Bitsindou, parce qu'il était un homme vrai, un chrétien fervent et ouvert à la parole de Dieu. Lorsque je suis arrivé à la paroisse Saint-Pierre Claver, j'entendais, bien sûr, parler de lui. J'ai eu le temps d'être avec lui, pendant que je suis prêtre. Ce que j'ai vraiment gardé de lui, qui m'a beaucoup marqué, c'est, surtout, le fait qu'il a été un fervent chrétien. Au dernier moment, malgré sa maladie, il n'a pas perdu sa foi dans le Seigneur. C'est vrai que dans l'angoisse existentielle, la personne humaine a besoin de l'aide du Seigneur. Gérard Bitsindou n'a pas perdu sa foi, il a été marqué par le Seigneur; il s'est rattaché au Christ. Malgré sa maladie, il a, toujours, eu la force de venir à la messe de 11h. Il croyait, toujours, que le Seigneur pouvait l'aider et lui donner la vie.

* Y a-t-il eu des actes qu'il a posés dans sa vie de chrétien qui interpellent votre conscience de prêtre?

** Dans sa vie de chrétien, Gérard Bitsindou a été un homme ouvert, pas seulement, à l'Eglise catholique, mais aussi, chez les salutistes, chez les kimbanguistes, les protestants. Donc, on peut dire qu'il était œcuménique; il n'a pas eu de frontières, de barrières. Il a été pour toute la nation; il a aidé tout le monde, dans le sens de l'aide matérielle.

C'est quelqu'un qui savait aider, quand il y avait un besoin. Tous ceux qui lui demandaient une aide, il ne résistait pas de leur venir en aide; il est venu en aide aux groupements, aux mouvements d'apostolat, à l'Eglise, de manière générale. Même s'il était un homme politique, il a compris que Dieu était au cœur et au centre de sa vie. Il a su lier, effectivement, la religion et la politique. Quand il n'avait pas le temps de venir à la messe, le dimanche, il cherchait, toujours, un moyen pour rencontrer le Seigneur. Son ouverture à la prière m'a beaucoup marqué, parce que cette confiance en Dieu, il ne l'a pas abandonnée, jusqu'à la dernière minute de sa vie. Je me souviens de ses derniers moments, il a, toujours, eu envie et soif de Dieu, de l'eucharistie, du Seigneur. Je pense que c'est, déjà, un témoignage, ce qu'il a été au milieu des gens. C'est ce que les autres, aussi, peuvent suivre comme modèle.

Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA

23^{ème} dimanche ordinaire -B-

«Effata», c'est-à-dire: «Ouvre-toi!»

Textes: Is 35, 4-7a ; Jc 2, 1-5; Mc 7, 31-37

La prière d'ouverture de ce jour du Seigneur relève: «Dieu qui a envoyé son Fils pour nous sauver et pour faire de nous ses enfants d'adoption regarde avec bonté ceux que tu aimes comme un père...». Ceci pour nous rappeler, frères et sœurs dans le Christ, que Dieu, quand il nous semble lointain, il est toujours proche de nous, Lui qui est «venu habiter parmi nous». Ne craignons donc rien. Le prophète Isaïe reconforte: «Dites aux gens qui s'affolent: prenez courage, ne craignez pas. Voici votre Dieu...».

Sans doute, connaissons-nous cet affolement quand tout va trop vite dans notre monde en plein «chambardement - Ne nous sentons-nous pas, parfois, dépassés, quand nous ne maîtrisons pas ce qui nous arrive? Quand nos repères chancelent? Quand nous ne voyons pas d'issue? Croyons et accrochons-nous à la Parole de Dieu - Elle est efficace - Pour preuve: quand le Verbe fait chair dit: «Effata»: «Ouvre-toi!» Ses oreilles s'ouvrirent; aussitôt, sa langue se délia et il parlait correctement. » - D'où l'émerveillement des gens: «Tout ce qu'il fait est admirable: il fait entendre les sourds et parler les muets.»

Ce qui vient de se manifester révèle que Jésus vient instaurer une humanité nouvelle dont tous les hommes sont invités à faire partie. D'où la mission confiée par Jésus aux apôtres, partant à l'Eglise pour la suite des temps. Cf. (Mat 28, 16-20). L'autre message de ce jour est de nous laisser nous déplacer. Nous l'avons suivi, avant d'opérer ce miracle, Jésus, ce sourd muet à l'écart. Même si ce n'est pas l'intention première de Jésus dans cet évangile, comprenons que Dieu peut nous surprendre, Dieu nous déplace, parfois, pour nous faire grandir et devenir. Dieu bouscule, nécessairement, nos plans, nos projets, notre personnalité. Tu le sais, non, ma sœur, mon frère: «L'homme propose, Dieu dispose.»

Alors, acceptons de nous laisser nous emmener par le Seigneur avec lui, et ce, toujours plus loin que nous-mêmes. Ainsi, il ouvre tous les passages vers un avenir pour chacun. Aussi, comme le dit le même Isaïe: «Les yeux des voyants ne seront plus englués, les oreilles des auditeurs seront attentives, le cœur des inconstants s'appliquera à comprendre, et la langue des bègues dira, sans hésiter, des paroles claires.» (Isaïe 32.3-4).
 Mon frère, ma sœur, fais tienne cette prière en extrait de ce moine de l'Eglise d'orient: «Seigneur, je ne sais pas parler comme il faudrait aux hommes et à la nature. Dans les rues, comme dans les champs, je suis, sinon sourd et muet, du moins dur d'oreille et bègue. Je ne sais pas entendre, je ne sais pas dire. Pose la main sur moi, comme tu le fis sur l'infirme de la Décapole. Prononce ton «Effata», c'est-à-dire: «ouvre-toi». Que non seulement mes oreilles entendent, que non seulement ma langue soit déliée, mais que mon cœur et tout mon être s'ouvrent à ton Esprit et aux hommes, afin que Jésus de Nazareth passe entre nous, passe de l'un à l'autre, communique à chacun par chacun...». L'autre enseignement de ce jour est de Jacques: Il faut traiter pareillement les riches et les pauvres. Dès que nous faisons la distinction de classe, de couleur, de race, on n'est plus chrétien de l'Eglise Catholique, c'est-à-dire, Universelle.
 Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
 Archiviste C.e/C.i.o

Archidiocèse de Brazzaville

Ouverture de la Trentaine dédiée à Saint Michel Archange

Le mois de septembre de chaque année est, pour les chrétiens, membres de l'archiconfrérie Saint Michel Archange, le mois de prière intense appelée Trentaine. Samedi 1^{er} septembre 2012, des milliers des dévots de l'Archange Michel des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et une délégation du diocèse de Nkayi se sont rendus à la paroisse Sainte-Claire de Djiri, dans le 9^{ème} arrondissement de la ville-capitale pour la messe d'ouverture de cette trentaine, placée sur le thème: «Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie» Jn 20, 21. L'eucharistie était présidée par l'abbé Dieudonné Mboundou, aumônier diocésain et national de l'archiconfrérie Saint Michel, et directeur du sanctuaire Saint Michel de Goma tsé-tsé, concélébrée par l'abbé Christian Moukolo, aumônier diocésain adjoint de l'archiconfrérie, curé de la paroisse Saint Michel de La Base, ainsi que le père Pascal Taty, curé de la paroisse Sainte-Claire de Djiri.



L'abbé Dieudonné Mboundou (au milieu) présidant l'eucharistie.

Dans son homélie, tout en s'appuyant sur l'évangile du jour relatif aux paraboles des talents, l'abbé Dieudonné Mboundou a invité chaque membre de l'archiconfrérie à pratiquer les trois vertus, à savoir: l'humilité, la charité et l'obéissance. «Au cours de cette trentaine, il faut mettre le Christ en premier et le Saint patron en deuxième position. Chaque chrétien, de par son baptême, doit vivre son charisme, en faisant fructifier son talent que Dieu a mis en chacun de nous. Il s'agit, pour les Michaéliens, de s'engager dans la foi, l'expérience en Jésus-Christ pour un changement de mentalité dans la vie quotidienne», a dit l'abbé aumônier.

Outre le thème principal de la trentaine, divers autres sous-thèmes vont être médités par les membres de l'archiconfrérie, ainsi que des autres mou-

vements d'apostolat. Il s'agira de témoigner de leur mission dans la famille, l'archiconfrérie, dans l'Eglise particulière du Congo et dans la société. Aussi, une réflexion sera menée sur le message des évêques du Congo au sujet de la question sociale au Congo: «Lutte contre la pauvreté», question abordée lors de la 40^{ème} assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, tenue du 16 au 22 avril 2012, à Brazzaville. Avant la fin de la messe, le président diocésain, Joseph Mouanga, a souligné que la présence de tous les Michaéliens à la paroisse Sainte-Claire de Djiri a pour but de donner une nouvelle impulsion à l'archiconfrérie paroissiale, créée il y a de cela cinq ans et qui, depuis un certain temps, ne participe plus aux activités diocésaines. Pour sa part, l'aumônier national a donné quelques orienta-



Une vue des participants pendant la messe.

tions fermes concernant la bonne conduite des membres pendant cette période de prière fervente.

Signalons que la clôture de cette trentaine aura lieu, dimanche 30 septembre 2012, au sanctuaire Saint Michel de Goma tsé-tsé, par une messe qui sera

concélébrée par Mgr Joseph Djita, évêque de N'Gaoundéré et vice-président de la Conférence épiscopale du Cameroun.

Pascal BIOZI KIMINOU

IN MEMORIAM

David NGANGA
 (7 septembre 2011
 7 septembre 2012)

Voici, aujourd'hui, un an que le Seigneur a rappelé à Lui, son serviteur, David NGANGA. Le temps qui passe n'altère en rien le souvenir que nous gardons de toi et de ton amour pour les tiens. En ce triste anniversaire, nous, tes enfants et petits-enfants, invitons tous ceux qui t'ont connu et aimé à se joindre à nous, dans une pensée pieuse. Des intentions de prière ont été demandées en sa mémoire, les 15 et 16 septembre 2012, à la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda, à Kingouari, dans le premier arrondissement, Makélékélé, de Brazzaville.



Francis Magloire NGANGA

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'édition n°3222 du Mardi 4 septembre 2012, sur l'article paru à la page 9, relatif aux noces d'or et aux vœux perpétuels des religieuses de Saint Joseph de Cluny. Au lieu de: Dans une ambiance priante et festive agrémentée par la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur, lire plutôt: Dans une ambiance priante et festive agrémentée par la chorale Notre Dame du Rosaire de la paroisse de Bacongo qui porte le même nom.

52^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo

Le personnel de la société DHL Express Congo a célébré l'événement

Le personnel de DHL Express Congo, société leader dans la messagerie express, a célébré, autour de son staff dirigeant, le 52^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, à Brazzaville et à Pointe-Noire. Dans la capitale économique, les employés se sont retrouvés autour du manager, M. Paul Patrice Moudiki, pour un moment de détente, dans le but de raffermir les liens professionnels, et échanger les idées. Tandis qu'à Brazzaville, c'est au bord du fleuve Congo que la rencontre a eu lieu autour de M. Fabrice Dibakala, chef d'agence.

La célébration du 52^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale était une occasion de se retrouver ensemble, pour communier dans l'allégresse. Les employés de Pointe-Noire s'étaient retrouvés au restaurant-bar Aqua-Vital, sous la houlette de M. Paul Patrice Moudiki, le manager local de DHL Express. «*Nous sommes le meilleur prestataire de la place en matière de messagerie express. De ce fait, chacun d'entre nous doit mener à bien sa tâche, avoir l'esprit positif, afin de mériter notre place. Il faut tout faire pour nous maintenir à ce niveau.*» C'est en ces termes qu'il s'est adressé à ses collègues, les exhortant à plus d'ardeur au travail, pour le bien de tous. Les retrouvailles avaient eu lieu, après le défilé départemental, qui s'est déroulé à Tchamba-Nzassi, dans le département de Pointe-Noire, le 15 août dernier. Une preuve du caractère citoyen de cette société qui a ainsi donné à son personnel, l'occasion de participer à la fête nationale. Dans une ambiance festive, tout le personnel a partagé la joie de se retrouver ensemble autour d'un repas servi dans un

cadre idéal. La fête était merveilleusement organisée par une équipe Eos, que M. Paul Patrice Moudiki a présentée et félicitée, pour la parfaite réussite de l'événement. Tout le monde est sorti satisfait de l'organisation de la fête, du défilé jusqu'au repas. Mieux, cette rencontre a permis aux uns et aux autres de consolider leurs



Le personnel de DHL Express...



... pendant la rencontre ...



... qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

relations amicales et professionnelles autour du staff dirigeant.

souhaité.
Paul TCHOMVO

OFFRE D'EMPLOI

Une importante société implantée en République du Congo, spécialisée dans la recherche, l'exploitation et la production pétrolières, recherche un Chef Comptable satisfaisant aux critères suivants:

- être titulaire d'un diplôme supérieur en comptabilité ou dans une matière équivalente de type MSTCF, MSG, DESCF, DSG, DSCG, MCCA;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en comptabilité, idéalement complétée par une expérience plus large de Responsable financier;
- avoir une bonne connaissance des aspects déclaratifs légaux et sociaux;
- avoir un bon niveau en anglais.

Les candidats doivent, en outre, posséder les qualités suivantes:

- structuré et méthodique;
- motivation;
- sens de l'organisation, notamment dans la définition des priorités;
- rigueur professionnelle, notamment dans l'analyse des situations;
- sens des responsabilités;
- autonomie et esprit d'initiative;
- esprit d'équipe.

Principales tâches:

- réalisation des clôtures mensuelles en liaison avec les interlocuteurs internes;
- justification des comptes de bilan après clôture et un rendu à la hiérarchie;
- établissement des comptes statutaires et justification auprès des auditeurs externes (commissaires aux comptes, groupe, fisc);
- préparation et/ou contrôle des déclarations fiscales et sociales, établissement de la liasse fiscale (DSF);
- établissement des comptes consolidés groupe, gestion du calendrier fiscal;
- réalisation de toutes analyses complémentaires au reporting et analyses ad hoc;
- application des procédures de contrôle interne Groupe et optimisation des procédures comptables;
- optimisation des outils informatiques.

Lieu d'exercice de l'emploi: Pointe-Noire

Composition du dossier:

- lettre (manuscrite) de motivation;
- copie certifiée conforme du diplôme demandé;
- copie du certificat de travail;
- copie du récépissé d'inscription à l'ONEMO;
- curriculum vitae.

Les dossiers doivent être déposés, au plus tard, le 21 septembre 2012, à l'adresse suivante:

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
88, avenue du Général De Gaulle
B.P.: 1306, Pointe-Noire
Ou,

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
Avenue Amilcar Cabral, Enceinte BCI,
bâtiment annexe, 1^{er} étage, B.P. 1140
Brazzaville

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
B.P.: 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail:
notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

«ETABLISSEMENT VMK»
Siège social: Brazzaville, Quartier la Base, Mfilou
RCCM: 09 A 10214
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE RADIATION DE L'ETABLISSEMENT

Pour des raisons d'accroissement de ses activités et d'élargissement de la structure, Monsieur Véroné Perseval MPELO MANKOU, gérant de l'établissement «VMK», immatriculé au registre du commerce et du crédit mobilier, le 11 mai 2011, sous le numéro 09 A 10214; a décidé de la radiation de l'établissement audit registre, le 24 mai 2012, en vue d'une transformation de la structure en société commerciale. En conséquence, un certificat de radiation constatant cette décision a été délivré le même jour, par le greffe du tribunal de commerce.

Pour avis
Me Henriette L.A. GALIBA
Notaire

C.f.e (Centre de formalités administratives des entreprises)

Les cartes de commerçant accessibles en deux jours

Dans le but de simplifier les différentes procédures dans l'entreprise, le C.f.e (Centre de formalités administratives des entreprises) a annoncé, vendredi 31 août 2012, à son siège, que les cartes de commerçant sont, désormais, accessibles en deux jours, contrairement à la réalité d'hier, où l'obtention de la carte de commerçant était un parcours du combattant.

Le C.f.e a repris la délivrance des cartes de commerçant et autres documents qui se donnent au guichet unique. Il remet au déclarant les pièces suivantes: la carte professionnelle de commerçant, le numéro d'inscription au système congolais d'immatriculation des entreprises, le numéro d'inscription au système congolais d'immatriculation des établissements, le numéro d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier et le document lié au numéro d'identification unique.

Guy Lignelet, un des bénéficiaires, satisfait d'avoir eu sa carte en 48h, a dit: «J'ai obtenu ma carte en moins d'une semaine. J'avais déposé tous les documents demandés, tout en annonçant le statut de ma société». Aussi a-t-il exhorté les per-

sonnes hésitantes à le faire, pour obtenir leur carte, puisque le service est efficace, rapide, opérationnelle et pragmatique. Daniel Mikia-Déba, directeur général du C.f.e, a précisé que la carte commerciale est valable pour tous les citoyens, sauf les fonctionnaires. «Il est interdit aux fonctionnaires d'exercer des activités commerciales. Aujourd'hui, nous lançons, officiellement, la carte de commerçant délivrée en 48h, il y a de cela trois semaines. C'est un effort commun entre les administrations partenaires qui sont concernées dans la création des entreprises. C'est pourquoi, j'appelle ceux qui hésitent, qui n'ont pas encore retiré leur carte, de le faire», a-t-il affirmé.

Toutefois, malgré les communiqués dans les médias, 514



Une vue des cartes de commerçant.

cartes ne sont pas encore retirées, à ce jour. Qu'à cela ne tienne, puisque finis les ennuis.

Signalons que la délivrance de ces actes administratifs n'est pas gratuite, mais nécessite le paiement d'une taxe unique, dont le montant varie, selon la catégorie. Pour l'entreprise individuelle, le montant à verser est de 100. 000 F.Cfa, pour une société de personnes ou un groupement d'intérêt économi-

que il est de 300. 000 F.Cfa, et pour une société à capital, il est de 500 000 F.Cfa. Cette disposition parafiscale découle de la loi des finances 2012. Tous les efforts que le C.f.e et ses partenaires entreprennent, c'est d'être en harmonie avec d'autres pays, dans l'amélioration du bon climat des affaires.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Gendarmerie nationale

Le colonel Norbert Tsika Moukoko rappelé à Dieu

Premier commandant de la légion de la gendarmerie congolaise, le colonel Norbert Tsika Moukoko, décédé le 16 août dernier, en Afrique du Sud, a été inhumé, samedi 1^{er} septembre 2012, à Panga, son village natal, dans le district de Mouyondzi (Département de la Bouenza). Avant le départ de sa dépouille mortelle dans son village, un hommage d'adieu lui a été rendu aussi bien par ses frères d'arme, anciens et nouveaux, que par les autorités civiles. La cérémonie s'est déroulée au Stade 31 juillet 1969, sous les auspices de Charles Zacharie Bowao, ministre à la présidence, chargé de la défense nationale. Libérant l'oraison funèbre, le général de brigade Gilbert Mokoki, actuel commandant de la gendarmerie nationale, a loué les mé-

rites intrinsèques, l'opiniâtreté et le parcours de l'illustre disparu, en ces termes: Après des brillantes études primaires à Kolo, district de Mouyondzi, de 1940 à 1946, où il obtint son C.e.p.e (Certificat d'études primaire élémentaire), le jeune Tsika embrasse la carrière d'enseignant après une formation à l'école des instituteurs de Nguédi, dans la Bouenza. Il est affecté à l'école primaire de la mission évangélique Suédoise de Kolo, où il a travaillé de 1950 à 1953. Passionné par le mé-



Le Colonel Tsika Moukoko.

tier des armes, il est admis dans la gendarmerie à la compagnie de l'Afrique équatoriale française par voie de recrutement direct suivant décision n°469/1 du général commandant supérieur, en date du 13 février 1954. Elève auxiliaire, Norbert Tsika Moukoko est affecté au centre d'instruction militaire de Brazzaville, le 5 mars 1954. C'est le début d'une grande carrière. Le 24 janvier 1958, il est admis à suivre le stage d'élève gendarme du cadre d'Outre-mer, à Saint Raphaël (France). Le 3 octobre 1960, il est admis à suivre le stage de la section d'Outre-mer de l'école des officiers de la gendarmerie nationale, du 22 octobre 1960 au 12 juillet 1962. Le 4 février 1963, il est désigné à poursuivre un stage de formation technique organisé par le service de sécurité extérieur de la présidence de la République du Sénégal.

Tout au long de sa carrière, il a été, successivement, muté et nommé. Quelques repères: le 1^{er} janvier 1955, il est muté au peloton porté n°2 de l'Oubangui-Chari. Le 11 septembre 1958, il est affecté à la brigade de Poto-Poto. Le 5 mars 1959, par décision du chef de corps, il est admis dans le corps des sous-officiers. Le 1^{er} juin 1960, il est affecté à la brigade de Makoua. Le 10 octobre de la même année, il est réaffecté à la brigade de Poto-Poto. Le 1^{er} mars 1961, il est libéré de ses obligations à l'égard de la gendarmerie française, puis versé dans la gendarmerie congolaise. Le 1^{er} octobre 1962, il est muté à l'école de la gendarmerie nationale congolaise, en qualité de commandant en second. Le 5 août 1963, il est muté à la légion de la gendarmerie congolaise, en qualité d'officier adjoint au chef de corps commandant l'escadron porté de Brazzaville. Le 31 août 1963, il est désigné pour assumer le commandement de la légion de gendarmerie nationale congolaise. Le 10 novembre 1969, il est nommé inspecteur général de la gendarmerie, commandant de la gendarmerie de la zone autonome de Brazzaville.

Appelé à une brillante carrière, malgré les vicissitudes des mutations politiques que le pays a traversé, Norbert Tsika Moukoko sera, successivement, nommé aux grades ci-après: le 1^{er} août 1965, il est nommé auxiliaire de 3^{ème} classe. Le 16 août 1958, il est titularisé gendarme du cadre d'Outre-mer. Le 22 mars 1961, il est promu au grade de maréchal des logis chef du cadre d'Outre-mer de la légion de la gendarmerie du Congo. Le 1^{er} octobre 1961, il est nommé au grade d'adjudant-chef. Le 1^{er} janvier 1963, il est promu au grade de lieutenant, à titre définitif. Le 1^{er} juillet 1964, il est promu, à titre définitif, pour compter du 15 août 1963, au grade de capitaine. Norbert Tsika Moukoko n'a pas connu que des roses. Le 2 mai 1968, il est destitué de son grade et de ses fonctions. Mais, le 2 août de la même année, il est réintégré dans la gendarmerie nationale avec son grade et sa fonction. Le 14 novembre 1969, il est destitué de son grade et de ses fonctions et remis 2^{ème} classe. Il sera réhabilité et autorisé à intégrer le corps d'origine, le 10 octobre 1991. Le 1^{er} avril 1992, il est inscrit au tableau d'avancement et nommé au grade de commandant pour compter du 1^{er} janvier 1970, par décret n°92/51 portant inscription et nomination des officiers des Forces armées congolaises. Le 29 août 1992, il est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1975 et nommé, à titre définitif, au grade de colonel pour compter du 1^{er} janvier 1975.

Discret et travailleur infatigable, l'illustre disparu était un chef rigoureux et intrépide; ce qui lui a valu le surnom de «Le Roc». Au-delà de ses qualités de grand officier, le colonel était un homme, un père et un ami. Il laisse une veuve et dix enfants.

Equateur Denis NGUIMBI
et Noëlie BOUANGA

Gouvernance forestière (Département du Niari):

L'Ong Cedev engage le processus de création d'un réseau d'observateurs indépendants de la forêt

Grâce à un financement de l'Union européenne, l'Ong Cedev (Congo environnement et développement), conduite par son secrétaire général, Jean Mathieu Mpiendo, a organisé, du 28 au 29 août 2012, dans la salle de réunion de la caisse féminine d'épargne et de crédit du Niari, à Dolisie, un séminaire d'information, de sensibilisation et de mise en réseau des organisations de la société civile locale sur le processus Apv/Flegt.

Objectif affiché: susciter l'adhésion et l'appropriation de l'Apv (Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux), pour une implication totale des organisations de la société civile locale du département du Niari, dans sa mise en œuvre. Le séminaire a connu la participation très remarquée et active d'une trentaine d'organisations de la société civile, venues des quatre coins du département du Niari. Ainsi que d'un représentant du Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement. Cette activité, que le Cedev a réalisée dans la capitale de l'or vert, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet «création d'un réseau d'observateurs indépendants de la forêt au Congo», pour le compte du programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Acp-Flegt).

En effet, dans le souci de lutter contre l'exploitation et le commerce illégal du bois, la République du Congo a signé, en mai 2010, avec l'Union européenne, un accord de partenariat volontaire sur l'application de la réglementation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV/Flegt). Cet accord devrait entrer en vigueur en janvier 2013. Dans sa mise en œuvre, il est prévu un système de vérification de la lé-

galité. Ce système permettra de suivre, de contrôler et de vérifier la gestion et l'usage des ressources forestières, afin de s'assurer que seul le bois légal est produit, vendu et exporté au Congo. A cause des contrôles qui devront être effectués sur le terrain, la société civile nationale est partie prenante à ce processus.

Afin de répondre aux objectifs spécifiques de la mission et offrir le maximum d'information aux organisations de la société civile locale sur la mise en œuvre du processus, l'Ong Cedev a consacré la problématique du séminaire autour de dix modules, à savoir: rappels sur les négociations de l'accord de partenariat volontaire et le rôle joué par la société civile; présentation de l'Apv/Flegt, le système de vérification de la légalité et le rôle des organisations de la société civile, plan de communication sur l'Apv/Flegt, Actions de la plate forme de la gestion durable des forêts, Actions du projet OIFlegt (Observateur indépendant dans le cadre du programme d'appui à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), Raisons d'un réseau local des organisations de la société civile, Opportunités d'un réseau local des organisations de la société civile, Rôle et responsabilités des organisations de la société civile locale. Des travaux de simulation inhérents à chaque module ont été réalisés par les séminaristes.



Photo de famille des séminaristes.

tes. A l'issue des travaux, les participants ont formulé des recommandations. Ces dernières concernent, notamment, la création d'un réseau local des organisations de la société civile sur la gestion durable des forêts du Niari, le renforcement des capacités des organisations de la société civile sur la mise en œuvre de l'Apv/Flegt; le renforcement de l'indépendance des organisations de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics et du secteur privé; l'implication des organisations de la société civile locales dans la mise en œuvre du plan de communication, pour le relais de la société civile nationale; le renforcement de la

communication entre les membres de la société civile et les partenaires. Il n'est pas sans intérêt de signaler que le projet couvre cinq départements: Kouilou, Niari, Lékoumou, Sangha et Cuvette ouest. Le Cedev, dont l'un des objectifs fondamentaux est de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles, a franchi une étape importante, dans la mise en œuvre du processus de «création d'un réseau d'observateurs indépendants de la forêt au Congo».

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU
Correspondant permanent à
Dolisie

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 78 ans de savoir-faire à vous plaire



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07/Email: pedu_congo@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Crédit No. 47010

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/12 DU 5 SEPTEMBRE 2012 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LE CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET/OU CONSTRUCTION DE DEUX (2) ECOLES PRIMAIRES ET TROIS (3) CENTRES DE SANTE INTEGRES A POINTE NOIRE

Publication du 5 au 6 septembre 2012.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2011 publié dans le *Development Business*.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le cofinancement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation et/ou construction de deux (2) écoles primaires et trois (3) centres de santé à Pointe-Noire.

La durée de la mission est de dix (10) mois. L'Unité de Coordination du Projet (UC-PEEDU), mise en place par le Gouvernement, en collaboration avec les services compétents du ministère de la santé et de la population et du ministère de l'enseignement primaire secondaire et de l'alpha-

bétisation ont élaboré les termes de référence pour le choix d'un Maître d'œuvre pour le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation et/ou construction de trois (3) centres de santé intégrés et deux (2) écoles primaires à Pointe Noire.

CENTRES DE SANTE INTEGRES:

- Lot 1: CSI de SIAFOUMOU; - Lot 2: CSI Saint Joseph; - Lot 3 : CSI de Mpita.

ECOLES PRIMAIRES:

- Lot 1: Ecole primaire MBOTA RAFFINERIE; - Lot 2: Ecole primaire Samuel David KOUANGA MAKOSSO.

Description des prestations du Maître d'œuvre

Le Consultant (firme) recruté comme Maître d'œuvre, accèdera à l'étude technique et DAO des travaux en objet auprès de l'UC-PEEDU.

Il aura la charge du contrôle et de la supervision desdits travaux, notamment la gestion administrative, technique et financière des travaux y compris la réception provisoire et définitive des réalisations.

Le coordonnateur de l'unité de coordination du PEEDU invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés (firmes) doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services.

Le dossier de la manifestation d'intérêt comportera les renseignements suivants:

- l'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail);
- les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité de l'expertise requise parmi le personnel-clé, etc.) Un consultant (firme) sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2^{ème} étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Equipe-ment et des Travaux Publics et aux heures suivantes: 9 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 21 septembre 2012

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU
Maurice BOUESSO.



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07/Email: pedu_congo@yahoo.fr

Crédit No. 47010

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/12 DU 5 SEPTEMBRE 2012 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LE CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (2) CENTRES DE SANTE INTEGRES ET QUATRE (4) ECOLES PRIMAIRES A BRAZZAVILLE.

Publication du 5 au 6 septembre 2012.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2011 publié dans le *Development Business*.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le cofinancement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation et/ou construction de deux (2) centres de santé intégrés et quatre (4) écoles primaires à Brazzaville.

La durée de la mission est de dix (10) mois.

L'Unité de Coordination du Projet (UC-PEEDU), en collaboration avec les services compétents du ministère de la santé et de la population et du ministère de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation a élaboré les termes de référence pour le choix d'un Maître d'œuvre pour le contrôle et la supervision travaux de réhabilitation et/ou construction de deux (2) centres de

santé intégrés et quatre (4) écoles primaires à Brazzaville.

CENTRES DE SANTE INTEGRES:

- Lot 1: CSI d'INDZOULI
- Lot 2: CSI de MAMBA.

ECOLES PRIMAIRES:

- Lot 1:
- école primaire 31 Décembre
- école primaire Louis Ngambio
- Lot 2:
- école primaire Joseph Nkéoua
- école primaire Alphonse Massamba-Débat

Description des prestations du Maître d'œuvre

Le Consultant (firme) recruté comme Maître d'œuvre, accèdera à l'étude technique et DAO des travaux en objet auprès de l'UC-PEEDU.

Il aura la charge du contrôle et de la supervision desdits travaux, notamment la gestion administrative, technique et financière des travaux y compris la réception provisoire et définitive des réalisations. Le coordonnateur de l'unité de coordination du PEEDU invite les candidats intéressés à manifes-

ter leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés (firmes) doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services.

Le dossier de la manifestation d'intérêt comportera les renseignements suivants:

- l'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail);
- les informations indiquant qu'ils sont qualifiés

pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité de l'expertise requise parmi le personnel-clé, etc.) Un consultant (firme) sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2^{ème} étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Equipe-ment et des Travaux Publics et aux heures suivantes: 9 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 21 septembre 2012

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU
Maurice BOUESSO.

19^{ème} anniversaire d'Extra Musica

Un concert à Brazzaville a marqué la célébration

Porté sur les fonts baptismaux, le 27 août 1993, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, Extra Musica, le mythique ensemble musical congolais, a fêté ses 19 ans d'existence. A l'occasion d'un concert, dimanche 2 septembre 2012, au restaurant « Bonne humeur », à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. L'événement était placé sous les auspices de Roga Roga, le président de ce groupe. Qu'entouraient Raymond Nty, administrateur, secrétaire général, et les autres membres de cet ensemble musical, notamment Espé Bass, Ramatoulaye, et Sonor Digital. On y a noté, aussi, la présence de quelques mécènes de la place de Brazzaville, tels que Romy Oyo, Nina Okemba, Médard Bomengo; des chroniqueurs de musique, notamment Médard Milandou.



L'Orchestre Extra Musica.

Le public, venu très nombreux, a eu droit à un concert grandiose, avec la participation des comédiens de « Bonne humeur », les démonstrations de « Double face », des danseuses, de Chairman Jacques Koyo (qui a annoncé exécuter, avec Roga Roga, une chanson en featuring), et le témoignage poignant de Médard Milandou, qui a suivi les débuts d'Extra Musica. Pour ce dernier, Roga Roga et Extra Musica sont, pour le Congo, une dernière précieuse que le Congo exporte, au même titre que le pétrole. Il a émis le vœu que les décideurs aient un regard particulier sur ce groupe qui a connu beaucoup de difficultés, mais a tenu le coup, jusqu'à ce jour. Grâce à la dextérité de Roga Roga et son équipe, ainsi que l'appui de nombreux héros dans l'ombre. Pour sa part, Raymond Nty a

précisé que cet anniversaire est célébré sous le signe de la réflexion sur tous ceux qui soutiennent silencieusement, et tous ceux qui apportent un appui logistique et moral à Extra Musica. Au cours de ce show, le public a eu droit aux anciens succès d'Extra Musica, mais aussi, aux titres de la bombe musicale « Sorcellerie kindoki », le premier album solo de Roga Roga, avec quelques incursions dans « 242 la chair humaine », le prochain album du groupe, à paraître en 2013. Issu, pour sa base, de la chorale Sainte Odile de la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé, Extra Musica, qui est constitué de 36 musiciens, est un véritable ambassadeur de la culture congolaise. « Extra Musica est toute une galaxie, je l'ai, parfois, dit; la galaxie qui a engendré Extra Musica international ou

Universal Zangul et tant d'autres groupes de jeunes dynamiques créateurs. Et donc, c'est une très belle occasion que cet anniversaire de ce groupe, qui est le symbole de la renaissance de la musique congolaise... Extra Musica est le parangon de la musique congolaise moderne. Lorsqu'un groupe parvient à émerger, à obtenir des gratifications, notamment aux Kora, par exemple, où j'étais présent, moi-même, en 2000, ce n'est pas simple, ça veut dire que le groupe a travaillé, ça veut dire, aussi, que le groupe regorge de talents », affirmait Jean-Claude Gakosso (ministre de la culture et des arts), à l'occasion du 8^{ème} anniversaire de ce groupe, à l'Ecole de peinture de Poto-Poto. Signalons que le concert des 19

ans d'Extra Musica a, aussi, marqué le début des préparatifs du 20^{ème} anniversaire de ce groupe prévu en août 2013. Un événement qui connaîtra la participation de tous ceux qui ont fait partie de ce groupe et des autres artistes qui viendront des quatre coins de la planète. Par ailleurs, dans la même foulée des 19 ans d'Extra Musica, Roga Roga a fêté son anniversaire, le 31 août dernier, dans la ville-capitale congolaise. Après sa distinction, le 24 août 2012, à Kinshasa, où il a reçu le Prix « Pool Malebo » du trophée de l'excellence Muana Mboka.

Véran Carrhol YANGA
(Sur les notes de Raymond NTY)

Musique chrétienne

Kévin Mbaki revient à flot, grâce à «La lettre archaïque»

Artiste musicien congolais évoluant en solo et officiant dans la musique chrétienne, Kevin Mbaki a présenté, officiellement, son nouvel album intitulé: «La Lettre Archaïque». C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée, le jeudi 30 août 2012, à l'Hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville.

Disponible en CD et produit par la Maison Millénum Production, l'album «La Lettre Archaïque» compte dix titres: "We're walking", "Wa ngitukulu lenvo wo", "Osali moyi", "Lettre archaïque", "Liloba na yo", "Raccourci", "Ton onction", "Reviens!", "Molongi monene", et "Si Christ est pour moi". Des titres chantés en lingala, français et kongo.

la scène musicale, après plus de neuf ans de passage à vide. Un come back qui, selon lui, n'est pas une renaissance,



La pochette de l'album.

Dans «La lettre archaïque», Kevin Mbaki chante Dieu, qui est le messager de la paix. Et il invite tout le monde à vivre dans l'amour. Le message du chanteur s'adresse à tout le monde, chrétiens ou non chrétiens. A propos du titre donné à son œuvre, l'artiste soutient que «La lettre archaïque» est le sens péjoratif que les gens donnent à la bible. Kevin Mbaki répond, donc, à ceux qui disent que la bible du temps de Moïse, d'Abraham, et de bien d'autres est passée, il y a, aujourd'hui, 6000 ans. Kevin Mbaki soutient, plutôt, que Jésus Christ est le même, hier, aujourd'hui, et éternellement. «C'est tout mon combat dans la musique, non seulement de chanter et faire danser, mais aussi, d'emmener les gens à comprendre réellement l'importance de la bible et la place de Dieu dans notre vie», affirme-t-il. Lui qui revient au-devant de

mais plutôt, une continuité, parce qu'il a passé un bon moment hors du Congo et son service l'a aussi beaucoup accablé ces derniers temps, avant de revenir sur la scène musicale. Kevin Mbaki est un fervent admirateur de Marcel Mboungou, considéré comme la figure de proue du gospel congolais, et basé en France, depuis des lustres. C'est depuis sa tendre enfance, en effet, qu'il caressait le rêve de marcher dans le sillage de cet artiste de renommée internationale. «Quand je serai grand, je chanterai comme ton ton Marcel», souhaitait-il. Et on peut dire, aujourd'hui, que Kevin a réalisé son dessein. Signalons que «La lettre archaïque» est le premier produit estampillé Millénum Production. C'est la deuxième œuvre de la discographie de Kevin Mbaki. Après «Le fils prodigue», qui n'a pas connu un grand succès. Faute d'une bonne promotion. Par ailleurs, cet album, tiré à plus de 2000 CD, est, déjà, disponible dans les différents circuits de distribution. Les amoureux de la musique chrétienne peuvent facilement s'en procurer à 5000 Francs Cfa l'unité.



Kevin Mbaki pendant la conférence de presse.

Pascal NGALIBO-YALA

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois		96 Euros	
Retrait sur place:	15.600	192 Euros	
Expédié:	23.400		
1 an			
Retrait sur place:	31.200	96 Euros	
Expédié:	46.800	192 Euros	
			Europe
			Amérique-Asie
		91 Euros	100 Euros
		182 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AVIS DE DISSOLUTION

CABINET GKM JURIDIQUE ET FISCAL
SOCIETE DE CONSEIL JURIDIQUE, FISCAL
et de FORMATION
Immatriculée au RCCM de Pointe-Noire,
sous le 07 B 272
B.P. 673, Avenue M. NGOUABI N° 370 au Centre-ville
Pointe-Noire CONGO

Les associés de la société GKM Juridique et fiscal, en date du 21 avril 2012, ont décidé de dissoudre ladite société, conformément aux dispositions légales et statutaires et ont nommé, en qualité de liquidateur, Monsieur André GOMEZ GNALI, un des associés.

Le procès-verbal constatant ces décisions, enregistré en date du 2 Août 2012, a été déposé auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire pour mentions modificatives.

Pour avis
Le liquidateur

PARCELLE A VENDRE

Une parcelle de 28m X 22 m, clôturée, avec maison en matériaux durables est mise en vente au 85 de la rue Bonga, à Ouenzé Brazzaville, non loin de l'école Saboukoulou (ex-Mouléké) et l'Eglise St Jean Marie Vianney. Très bon emplacement. Des dalettes (avec caniveau) ont été posées sur toute la rue par le programme PEEDU de la Banque Mondiale.

Contacts: Brazzaville:

06 661 64 04

Pointe-Noire: 05 557 02 03

/06 985 41 79

Paris - France:

0033629258377

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

UNIVERSITE PROTESTANTE DE BRAZZAVILLE

ANNONCE

Le Recteur de l'Université Protestante de Brazzaville informe le public que l'Institut d'Agronomie ouvre ses portes en octobre 2012;

- Dépôt des dossiers: du 05 septembre au 10 octobre 2012.
- Diplômes requis: Baccalauréat C, D, R ou diplôme équivalent.

- Formation: cycle long d'ingénieur de conception ou cycle court d'ingénieur des travaux.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des cadres, que l'Université Protestante de Brazzaville dispose d'un cycle de Master Organisationnel et Management. Il s'agit d'une formation à distance, par internet. Le candidat doit être titulaire d'une licence, quel qu'en soit l'option. Le dépôt des dossiers a déjà commencé.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de se rapprocher de l'Université Protestante de Brazzaville, sise à Mansimou, Av. de l'OMS, n°12.

Contacts: 06 972 44 12; 06 973 52 09

E-mail: arobaz2005@yahoo.fr; sitajoseph@yahoo.fr

Pour l'Université Protestante de Brazzaville
Le Rev. Prof. Joseph SITA
Recteur

Ministère de la Santé et de la Population (MSP)

Ministère de l'Enseignement Technique,
Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE)Direction des Ressources Financières (DRF)
Unité de Coordination et des Projets (UCP)
Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de Santé (PADRHS)

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR FINANCIER EXTERNE

1- Contexte et description du PADRHS:

Contexte général:

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS), la République du Congo a reçu, en décembre 2009, une subvention de 6 millions d'euros de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de Santé (PADRHS).

La convention de financement a été signée par le Gouvernement et l'AFD, le 22 décembre 2010. Elle décrit l'ensemble des dispositions qui régissent l'utilisation de la subvention ainsi octroyée et la mise en œuvre du PADRHS.

Présentation du PADRHS:

Le PADRHS vise à mettre en place un système efficace de gestion des Ressources Humaines pour la Santé (RHS) et à réformer en profondeur la formation initiale des personnels paramédicaux. Il est structuré en deux composantes.

La composante 1 concerne l'Appui à la réforme de la gestion des RHS et comprendra les principales activités suivantes:

- un appui institutionnel et un diagnostic prospectif de la situation des RHS;
- l'élaboration d'un document de politique de gestion des RHS comprenant un Plan National de Développement des RHS (PNDRHS) à 10 ans et une politique de motivation des personnels de santé, documents qui seront validés par une conférence interministérielle;
- l'appui à la mise en œuvre de la réforme des RHS (révision du cadre législatif, réglementaire et des procédures, révision du cadre de suivi des personnels, formation des acteurs aux nouveaux outils et procédures, conception de tableaux de bord du PNDRHS et établissement de mécanismes d'actualisation des besoins et de la base des données RHS).

La composante 2 concerne l'Appui à la réforme de l'enseignement paramédical.

L'évaluation de la situation de l'enseignement des personnels paramédicaux comprendra (a) un diagnostic de la situation actuelle de gouvernance de l'enseignement paramédical, (b) un audit des écoles de formation existantes et, enfin, (c) une évaluation des capacités des départements de la Faculté des Sciences de la Santé (FSSA) et de leurs besoins d'appui pour jouer son rôle d'institution ressource pour la formation des personnels paramédicaux.

Le document de politique réformant la formation des personnels paramédicaux portera sur la conception d'un nouveau cadre de régulation et de gouvernance et la réforme des écoles paramédicales.

Enfin, le projet contribuera à la réhabilitation de l'École de Brazzaville et de son équipement et dotera celle de Pointe-Noire en matériels pédagogique et informatique.

Maîtrise d'ouvrage du PADRHS:

La maîtrise d'ouvrage du PADRHS est confiée au MSP pour la composante 1 et au Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) pour la composante 2.

Le Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH) pour le MSP, sous l'autorité du Ministre de la santé et de la population, et le Chef des programmes financés par l'AFD au sein de l'Unité de Coordination des Projets (UCP) pour le METPFQE, sous l'autorité du Directeur de l'UCP, seront les chefs de projets, respectivement, des composantes 1 et 2.

Les Chefs de projet sont responsables de la préparation des programmes semestriels et annuels d'activités et de leur exécution, de la préparation des différents documents techniques qui seront transmis à l'AFD pour Avis de Non Objection (ANO), de l'organisation des passations de marchés, selon les manuels en vigueur, de la préparation des demandes de versement qui seront transmises respectivement par la DRF du MSP et par l'UCP-ETPFQE du METPFQE, de la gestion générale des fonds et de l'élaboration des comptes rendus techniques et financiers mensuels, semestriels et annuels du PADRHS.

Gestion financière du PADRHS:

La gestion financière du projet s'organise de la façon suivante pour les deux composantes.

Pour le MSP (Composante 1):

- le manuel de procédures utilisé par la DRF pour la gestion des financements du PDSS (Banque Mondiale et Etat) sera adapté, si nécessaire, aux procédures AFD et soumis à sa non objection, la DRF ouvrira deux comptes spéciaux libellés au nom du projet dans une banque commerciale pour laquelle l'AFD aura préalablement donné un avis de non objection, les décaissements se feront par avances successives, y compris pour la caisse d'avance destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement, les renouvellements des avances se feront après

justification des dépenses réalisées représentant 70% du montant de l'avance précédente.

Pour le METPFQE (Composante 2):

- L'UCP-ETPFQE, à travers le Chef de projet, assurera la gestion administrative et financière du Projet;
- L'UCP-ETPFQE ouvrira, pour le compte du METPFQE, deux comptes bancaires dans une banque commerciale de la place à des conditions acceptables par l'AFD;
- L'UCP-ETPFQE utilisera son manuel de procédures (procédures de passation de marché, procédures administratives, comptables et financières...) déjà validé par l'AFD;
- Les décaissements se feront par avances successives, y compris pour la caisse d'avance destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement, les renouvellements des avances se feront après justification des dépenses réalisées représentant 70% du montant de l'avance précédente.

La DRF et l'UCP-ETPFQE établiront, pour chacune des composantes, des rapports financiers, semestriellement, justifiant l'utilisation des fonds qui seront contrôlés par un Cabinet comptable, lors des audits annuels.

2- Objectif:

L'objectif des audits des états financiers du PADRHS permettra à l'auditeur de:

- présenter une opinion professionnelle sur la situation financière et fiduciaire du projet;
- présenter une opinion professionnelle sur la situation des fonds reçus et les dépenses effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre de chaque année;
- présenter une opinion professionnelle sur la situation des relevés de dépenses et les comptes spéciaux;
- rendre compte de toutes les transactions relatives au projet.

3- Etendue de l'audit:

L'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit de la Fédération Internationale des Experts Comptables (FIEC).

Il donnera lieu à tous les contrôles et vérifications que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance. Lors de la réalisation de l'audit, il importera particulièrement de s'assurer que:

- 1) toutes les ressources extérieures ont été obtenues et employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies. La convention de financement applicable est la convention CCG 1077 01 G;
- 2) les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de la convention de financement;
- 3) tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre de différentes opérations relatives au projet, y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses, les caisses d'avances ou les comptes spéciaux. Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre les journaux comptables et les rapports présentés à l'AFD;
- 4) les comptes spéciaux ont été tenus conformément aux dispositions de la convention de financement;
- 5) les comptes du projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du plan comptable en vigueur en République du Congo et ils donnent une image fidèle de la situation financière du projet au 31 décembre de chaque année (y compris les ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice audité);
- 6) les immobilisations ont été inventoriées à la fin de l'exercice et les résultats de cet inventaire ont été rapprochés avec les soldes comptables.

Pour les véhicules et les autres équipements et matériels de bureau, il y aura lieu de vérifier les titres de propriété.

Il est recommandé que l'auditeur participe aux prises d'inventaire des immobilisations, des stocks et des caisses au 31 décembre de chaque année;

- 7) l'auditeur devra également préparer une analyse détaillée des comptes spéciaux et comptes de projet depuis le début des opérations du projet. L'analyse indiquera clairement l'origine (sources) de toutes les écritures importantes en crédit (versements/entrées) et les bénéficiaires (destinations) de toutes les écritures de débits (sorties);
- 8) l'auditeur est tenu de:

- vérifier, outre les états financiers du projet, tous les relevés de dépenses (100% en valeur) présentés à l'appui des demandes de renouvellement de fonds, ainsi que les pièces justificatives (avances successives et caisse d'avance);
- procéder à tous les contrôles et vérifications qu'il juge nécessaires en la circonstance;
- examiner ces dépenses avec soin pour déterminer si elles sont admissibles au regard de la convention de financement et eu égard, si nécessaire, au rapport d'évaluation. Lorsqu'il est établi que des dépenses non admissibles ont été incluses dans les demandes de renouvellement de fonds, l'auditeur devra l'indiquer;

• présenter en annexe aux états financiers du projet une liste des différentes demandes de renouvellement de fonds sur présentation de relevés de dépenses en spécifiant le numéro de référence et le montant correspondant. Le montant total des renouvellements effectués au vu de relevés de dépenses devrait être inclus dans l'état de rapprochement global des décaissements de l'AFD décrite précédemment.

Sur le plan de la comptabilité, pour tous les relevés de dépenses concernés par la vérification, les documents justificatifs comprennent une ou plusieurs des pièces suivantes:

- contrat ou bons de commande normalement non soumis à l'examen préalable de l'AFD;
- preuve de l'approbation de l'AFD dans les cas où l'examen préalable de l'AFD est requis;
- factures avec les 3 offres de cotation jointes (en cas d'achats directs), réclamations et certificats de l'adjudicataire;
- preuve de la réception des biens, travaux ou services;
- autorisation de paiement;
- lettre de crédit et preuve du paiement (relevé bancaire);
- et enregistrement comptable des engagements contractuels, des encaissements et des soldes disponibles.

Sur le plan de la passation de marchés, les contrats d'opérateurs dont les paiements ont été effectués sur relevés de dépenses seront systématiquement audités. Les documents justificatifs les décisions d'appel d'offres comprennent:

- les documents d'appel d'offres dans le cadre des appels d'offres nationaux ou les offres de cotation (en cas d'achats directs);
- les lettres d'invitation, les rapports d'invitation pour la sélection des consultants ou la comparaison des CV pour les consultants individuels;
- l'approbation de l'AFD pour les termes de référence et le contrat de gré à gré pour les consultants choisis par entente directe;

- les rapports de dépouillements des offres;
- les rapports d'évaluation des offres;
- les recommandations pour l'adjudication des contrats;
- les procès-verbaux de réception de fin de prestation relatifs à la qualité et aux quantités des travaux, des biens ou des services.

Outre l'opinion principale sur les états financiers du projet, le rapport annuel d'audit des comptes du projet devrait composer un paragraphe distinct sur l'exactitude et l'éligibilité des dépenses ayant donné lieu à des retraits au vu de relevés de dépenses, ainsi que sur le degré de fiabilité des relevés de dépenses comme base de décaissement des fonds de la subvention;

9) l'auditeur est tenu de procéder à un examen exhaustif et approfondi du système de contrôle interne allant au-delà de la revue standard qu'il effectue normalement dans le cadre d'un audit classique afin de s'assurer qu'il existe bel et bien un système de contrôle interne et ensuite obtenir une compréhension suffisante des règles et procédures du système de contrôle interne, y compris les manuels de procédures (gestion administrative, comptable, financière et budgétaire) en place et vérifier que ces règles et procédures sont adéquates et fiables, mises en application et fonctionnent correctement.

L'auditeur appréciera plus particulièrement:

- les systèmes comptable et d'information, pour déterminer s'ils sont adéquats; relevés des dépenses comme base de décaissement des fonds de la subvention et;
- l'opinion séparée sur les comptes spéciaux relative à leurs utilisations rationnelles.

Le rapport sur le contrôle interne (Lettre à la direction ou Management letter) rendra compte de toutes les faiblesses du système, des risques liés à ces défaillances et proposera les recommandations pertinentes et pratiques avec un chronogramme de mise en application.

Le rapport d'audit et le rapport sur le contrôle interne, avec un résumé en français, devront parvenir aux maîtres d'ouvrage dans les six mois suivant la clôture de l'exercice auquel l'audit se rapporte. L'auditeur devra présenter les rapports en (5) exemplaires au MSP (DRF) et au METPFQE (UCP) chargés de la mise en œuvre du projet. Deux (2) exemplaires desdits rapports seront remis à l'AFD.

4- Durée:

Les audits porteront sur les opérations de 60 mois, à compter de la date de démarrage du projet (1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015).

5- Point généraux:

L'auditeur devra avoir accès à tous les documents juridiques, rapports d'évaluation, rapport de supervision, échanges de correspondance et autres éléments d'information liés au projet jugés nécessaires par l'auditeur.

Il est extrêmement souhaitable que l'auditeur ait pris connaissance des directives sur l'établissement des rapports financiers et la révision des comptes des projets financés par les partenaires qui récapitulent leurs exigences en matière de préparation de rapports financiers et d'audit.

Le manuel de comptabilité général information financière et audit (Financial Accounting, Reporting and Auditing Handbook - FARAH -) de la Banque Mondiale pourra être consulté (dans la mesure où il a sous-tendu l'élaboration du manuel du PDSS). L'auditeur devrait, aussi, avoir pris connaissance du Manuel des décaissements de la Banque Mondiale et les exigences dans ce domaine de l'AFD.

Ces deux (2) documents lui seront fournis soit par le MSP, soit par l'expert en gestion financière de la Cellule de Gestion Financière (CGF).

Mariage coutumier et mariage chrétien en Afrique: cas des deux Congo

Après plus de cent ans d'évangélisation, le mariage chrétien fonctionne mal en Afrique subsaharienne en général, et dans les deux Congo en particulier. En effet, bien qu'instruits et baptisés, les chrétiens africains continuent de se marier selon les coutumes et les traditions de leurs ancêtres. On entend, souvent, dire, avec une pointe d'humour, qu'en Afrique, on se marie trois fois: coutumièrement, civilement et religieusement. Cependant, le pourcentage des mariés à l'Eglise reste très faible. Même dans le contexte moderne, dans les grandes villes d'Afrique, c'est le mariage coutumier traditionnel, donnant droit à la vie commune et à la procréation des enfants, qu'ils considèrent comme leur vrai mariage. La situation de beaucoup de jeunes couples chrétiens mariés coutumièrement pose, en pastorale, de sérieux problèmes. Notamment, le problème de leur privation des sacrements et leur non accès aux responsabilités au sein de l'Eglise. Sur ce, nous nous posons les questions suivantes: est-il nécessaire aux jeunes couples chrétiens de se marier encore à l'Eglise, après un mariage coutumier, pour avoir accès aux sacrements? Que pouvons-nous faire pour donner aux jeunes Africains, le goût du sacrement de mariage à l'Eglise? Dans les lignes qui suivent, nous essayerons de répondre à ces deux questions, en cherchant d'abord à connaître ce qu'est le mariage coutumier, ensuite le mariage chrétien. Enfin, nous donnerons quelques propositions pastorales, pour susciter le goût de se marier à l'Eglise aux jeunes couples chrétiens.

I- Le mariage coutumier en Afrique

a-) La famille en Afrique

Avant d'aborder le mariage coutumier en Afrique, il nous semble important de connaître ce qu'est la famille en Afrique. La conception africaine de la famille est différente des autres continents comme l'Europe. Pour l'Africain en général et le Congolais en particulier, le concept de famille est large. Il englobe père et mère, grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, frères, sœurs, neveux et nièces. Bref, il englobe tous les membres de la famille, qui se réclament d'un même ancêtre. Aussi, distingue-t-on plusieurs sortes de familles: la famille étendue comme celle que nous venons de décrire; la famille élémentaire qui est soit monogamie ou simple et la famille composée ou polygame; la famille lignagère, regroupant les membres se réclamant d'un même ancêtre; la famille clanique qui est un ensemble de lignages censés descendre d'un ancêtre commun, réel ou mythique; la famille clanique ou tribale qui est un ensemble de clans apparentés ayant la même langue. Mgr R. Cleire le comprend bien, lorsqu'il affirme: «La famille comprend d'abord les personnes qui sont liées entre elles par le lien du sang, par la consanguinité: le lien naturel provenant de la naissance, de l'origine commune. Elle englobe, également, les personnes liées par des effets d'alliances matrimoniales, par le lien de l'affinité: lien juridique basé sur un fait juridique, le mariage légitime. Un autre lien juridique existe, l'adoption, par laquelle une

étrangère à la famille est assimilée à un consanguin» (1). Pendant le synode sur la famille, les évêques du Congo Démocratique avaient déclaré: «Selon l'authentique tradition africaine, la personne humaine n'est pas un atome isolé et errant, sans liens constitutifs avec d'autres personnes ou institutions. Le muntu est, essentiellement, membre et non morceau... loin de se dissoudre dans la communauté et d'être résorbée par elle. La personne humaine est, en tant que membre, respecté comme tel, ce qui fonde la communauté et le rend responsable» (2). Dans cette conception fondamentale de la famille étendue, se marier est un acte vital de grande portée qui ne peut, par conséquent, se poser de façon inconsidérée ou légère.

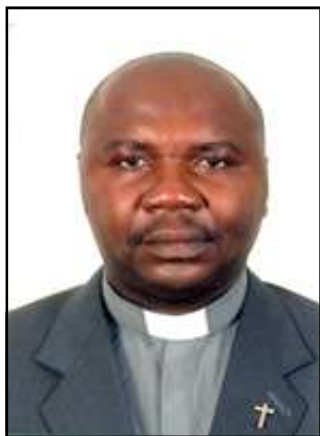
b-) Mariage coutumier: alliance des familles et alliance des époux

Une première caractéristique du mariage en Afrique est que le mariage est, d'abord, une alliance entre deux familles. Le mariage est considéré comme une alliance entre la famille du marié avec celle de la mariée et vice-versa. En 1932, déjà, lors de leur première conférence plénière, les évêques de ce qui était, à l'époque, le Congo-Belge, et le Rwanda-Burundi, disaient, à propos du mariage coutumier: «Dans la plupart de nos sociétés païennes, le mariage ne semble pas toujours être une convention entre deux personnes réellement contractantes, mais bien plutôt entre deux familles. La famille du jeune traite avec la famille de la jeune fille» (3).

Ceci dit, le mariage en Afrique est une alliance entre deux groupes distincts de parents, celui de l'homme et celui de la femme. Cette alliance est basée sur l'intérêt commun qu'ils ont dans le mariage et dans la progéniture qui en est le fruit. A travers les époux, ce sont des familles qui s'allient et l'accent est ainsi déplacé de l'individu sur la collectivité naturelle qui constitue la parenté. C'est pourquoi le «oui» conjugal africain acquiert une autre connotation. Laissons la parole à Mgr Sarah sur le sens du «oui» conjugal en Afrique: «Traditionnellement, le oui conjugal africain ne lie pas seulement l'homme et la femme qui l'émettent, selon les usages de la coutume et les lois claniques. Il ne les lie pas seulement à leurs enfants. Le oui conjugal africain lie l'homme à sa femme et à la famille entière de sa femme; il lie la femme à son mari et à la famille entière de son mari» (4). Au regard de ce qui précède, l'on se permet de se poser la question de savoir si le mariage est-il gratuit en Afrique?

c-) La dot dans le mariage coutumier

La dot est l'ensemble des biens que le mari d'une femme cède à son beau-père, pour entrer dans ses droits maritaux. Après la vérification, par la famille du marié et celle de la mariée, qu'il n'y a aucun obstacle au mariage, la famille de la fille fixait la dot. Si cela avait, déjà, été fait, elle en rappelait le montant ainsi que tous les éléments constitutifs. La famille du fiancé faisait compter, à haute voix, la somme par son témoin. Celui-ci la remettait, ensuite, au témoin de l'autre groupe, qui, à son tour, la comptait à haute voix. La dot remise, les parents de la fiancée, devant les deux té-



Par Patrick Etokabeka.

moins, demandaient à leur fille s'ils pouvaient recevoir cette dot, c'est-à-dire, si la fille acceptait, sincèrement, le mariage. De même, on demandait au fiancé s'il acceptait le mariage, d'un seul cœur, sans hésitation ni arrière-pensée. Lorsque, l'un après l'autre, les deux jeunes gens s'étaient prononcés en faveur de leur mariage, les parents de la fiancée recevaient la dot et à partir de ce moment-là, le mariage existait, même si on n'avait versé qu'une partie de la dot. D'ailleurs, celle-ci n'était presque jamais liquidée en une seule fois, car le mariage coutumier est un long processus qui a plusieurs étapes dynamiques. (Idem P. 77). Si le versement de la dot est total, la famille bénéficiaire a l'obligation de tuer une chèvre pour la famille versante. C'est le «mbuji wa nselangani» (chèvre d'épousailles), qui exprime la reconnaissance officielle du mariage par la famille de la jeune fille et qui tient lieu de repas de noces, la famille offrante ne participe pas à ce repas, tel est le cas des Luba (5) du Congo-Démocratique. Chez les riverains de Mossaka, une sous-préfecture du département de la Cuvette, au Congo-Brazzaville, à la place de la chèvre, c'est le crocodile qui est offert et toutes les deux familles peuvent manger. Nous l'avons affirmé plus haut que le mariage coutumier est un processus par étapes dynamiques. Quelles sont les étapes de ce processus?

d-) Le mariage coutumier, un processus par étapes dynamiques

Une deuxième caractéristique du mariage en Afrique consiste en ce que l'alliance matrimoniale résulte d'un processus par étapes successives. L'articulation de ces étapes dans leur développement est tout à fait fondamentale et typique. Il s'agit d'un processus formant un tout dynamique et existentiel qui effectue le mariage. Ces différentes étapes du mariage coutumier sont: les fiançailles, le stage chez les beaux-parents, le versement de la dot, le transfert de l'épouse suivi de la consommation du mariage.

- Les fiançailles

Pendant cette étape, le garçon va chez les parents de la jeune fille. Il doit être accompagné au moins de deux personnes de sa famille. Le garçon achètera quelques litres de vin de palme, tel est le cas chez les Likouba, au Nord du Congo-Brazzaville. Il dira au père de la jeune fille et sa famille: «Je suis venu vous voir, parce que, depuis un certain temps, j'ai une certaine amitié avec votre fille et je vous le dis pour que vous soyez au courant. Si elle n'est pas à la maison à une heure tardive, c'est qu'elle est chez moi». A la fin, le père de la jeune fille par-

tage le vin que lui offre le jeune à tous les participants; leur nombre est réduit, parce que les fiançailles sont un peu confidentielles.

- Le stage chez les beaux-parents

La fiancée va vivre quelques jours chez les parents de son fiancé. Pendant ce stage, les beaux-parents apprécieront les capacités culinaires de leur future belle fille, ses aptitudes dans les relations avec les autres membres de la famille de son fiancé... Et si le stage est satisfaisant, c'est la dot qui s'en suit.

- Le transfert de l'épouse et la consommation du mariage La dot se déroule, comme nous l'avons dit plus haut. Après celle-ci, l'épouse doit aller habiter avec son mari. La consommation qui s'en suit est très déterminante pour la survie du mariage.

Si, pour des raisons d'impuissance, par exemple, le mariage n'est pas consommé, il est déclaré nul. La naissance du premier enfant est attendue avec beaucoup d'impatience, par les deux familles: celle de la femme et celle du mari. La naissance de l'enfant concrétise ce qui a été célébré dans les rites et cérémonies de consommation. A propos de l'articulation des étapes dans le mariage africain, le théologien Mulago confirme cette constance, après une étude du mariage dans plusieurs ethnies: «Le mariage africain, écrit-il, n'est pas un contrat conclu en une seule fois pour toutes, mais un processus dynamique dont le premier stade est normalement constitué par

les fiançailles et le dernier par les formalités complémentaires. Ainsi, le mariage procède par étapes et comporte, à chaque étape, des rites et des actions symboliques» (6).

A la naissance du premier enfant, le couple recevra beaucoup de cadeaux, parce que la descendance est importante pour la continuation de la lignée.

e-) Mariage coutumier: union en vue d'une descendance

Dans la mentalité africaine, on se marie d'abord pour faire les enfants. Ceci est valable pour tous les pays de l'Afrique subsaharienne. La fin des mariages en Afrique, c'est la procréation. Ainsi, un mariage sans enfants n'est-il pas comme un vrai mariage. Normalement, cela amène à la dissolution du lien matrimonial. Souvent, un mariage sans enfant aboutit au divorce, à moins que la femme soit prête à permettre à son mari la cohabitation avec une autre femme et à accueillir les

enfants de cette union dans son foyer.

En cas de divorce, si c'est la femme qui décide de quitter son époux, elle est obligée de payer la somme de la dot. Si elle ne paye pas, son mari aura toujours une main mise sur elle. La stérilité de la femme ne constitue pas un empêchement au mariage. Mais, elle crée, pour l'homme, une occasion de prendre une deuxième femme. Le veuvage, pour la femme, est souvent l'occasion de grande souffrance: interdiction de sortir pendant six mois et celle de prendre le bain pendant une période donnée, de ne pas saluer les hommes, etc.

(A suivre)

Abbé Patrick ETOKABEKA

Notes:

- Evêques zairois (Congolais Démocratiques) au Synode de 1980 sur la famille chrétienne.
- En 1971, lors d'une conférence donnée à Niamey, au Niger, le Père Bernard Håring disait au sujet de ce problème crucial de l'Afrique: «Au Congo, en Afrique orientale, presque Mulago c,c par A. Koko, dans sor., v. Mariage africain et mariage chrétien», Paris an.att, 2003 p: 3.

VL\DKP #RSWLF
Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix
Contact:
La Semaine Africaine Brazzaville
Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77
Email: agngouma@yahoo.fr

2012 Preferred Partner GOLD **Microsoft GOLD CERTIFIED Partner**

BUROTOP IRIS
 www.burotop.com

hp Pavilion Slimline
 Carte graphique de 1 Go
 Disque dur de 1000 Go
 Mémoire RAM de 4 Go extensible à 8 Go
 Licence Windows 7 H. Premium
 Écran 22"

+ 1 onduleur APC 500 VA

À seulement 495.000 FCFA * HT

BUROTOP IRIS, LE PARTENAIRE HP au Congo.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53

Coupe d'Afrique centrale des nations de volley-ball

Le Congo et la R.D.C souverains!

Pendant trois jours, du 3 au 5 septembre 2012, les Brazzavillois ont vibré grâce au volley-ball, avec le déroulement de la première édition de la Coupe d'Afrique centrale des nations.

On peut dire que les titres ont été partagés entre Brazzaville et Kinshasa, puisque, chez les dames, il est revenu à la R.D.C, tandis que chez les hommes, au Congo, victorieux de la RDC, en finale, par 3 sets à 0 (25-23, 25-20 et 25-19). Il faut, néanmoins, relever l'absence du Cameroun, malheureusement, alors que c'est ce qui se fait de mieux dans la zone 4 du C.s.s.a (Conseil supérieur du sport en Afrique).

Le Centre sportif et universitaire de Makélékélé, qui a abrité les rencontres, était trop petit et inconfortable pour contenir le public, qui s'est déplacé en grand nombre. Et la vérité est de dire, tout de suite, que les places étaient gratuites.

Quatre pays, sept équipes, dont quatre en hommes (Congo, R.D.C, Gabon et Tchad), et trois en dames (Congo, R.D.C et Gabon) ont participé au rendez-vous de «Brazza 2012». Les formules retenues: matchs en aller simple, les deux premiers disputant la finale, pour les hommes. Et phases Aller et Retour, en dames.

Le Congo a dominé le tournoi masculin, grâce à sa robustesse et, surtout, de la densité de son jeu. Il a fait un tournoi sans faute. En finale, jamais les Abraham Nkouka, Gildas Kouhouassazo et consorts n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires. Une façon de réparer la victoire obtenue dans la douleur (3 sets à 2), la veille, contre le Tchad.

La R.D.C hommes, venue à Brazzaville bourrée de complexes, s'est, hélas, rendue compte à ses dépens, qu'il n'est pas bon de dormir sur ses lauriers. Elle a été doublement battue par le Congo,



Les Diables-Rouges hommes, vainqueurs du tournoi masculin.

la première défaite étant concédée, à l'ouverture du tournoi. Que dire du Gabon et du Tchad? Ils doivent faire des progrès, pour atteindre le meilleur niveau de la zone.

plus redoutable dans le tournoi disputé en deux phases (Aller et retour). Les Léopards ont, comme les Diables-Rouges hommes, remporté tous leurs matchs. Bref, Brazzaville est, de nouveau,

sance, établir un dialogue fructueux, exprimer dans les faits leurs aspirations véritables, leur espoir de voir, un jour, la zone 4 unie et solidaire. Ce rendez-vous aura permis, aussi, de mieux juger l'actuel niveau du volley-ball dans cette partie du continent, confrontée à la léthargie des institutions zonales, toutes disciplines confondues.

En attendant la confirmation de la capitale qui prendra le relais de Brazza 2012, les volleyeurs souhaitent que la Coupe d'Afrique centrale ne soit pas un feu de paille.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Derniers résultats

Dames. Congo-Gabon: 3 sets à 0. R.D.Congo-Congo: 3 sets à 0 (25-13, 25-23 et 25-19).

Hommes. Gabon-Tchad: 3 sets à 0. Congo-R.D.Congo: 3 sets à 0 (25-23, 25-20 et 25-19).



Phase de jeu du match Congo-Gabon dames.

En version féminine, la grande expérience de la RDC lui a permis de venir à bout, sans coup férir, du Congo, son adversaire le

entrée dans l'histoire, par le biais du sport, autrement dit, la confrontation loyale et fraternelle. Les volleyeurs ont su faire connais-

Après le match CARA-Etoile du Congo

L'Etoile du Congo crie à la cabale

Deux jours après les incidents du match CARA-Etoile du Congo, pluie de critiques sur la Fécofoot et l'arbitre de cette rencontre, Messi Nkounkou. Mardi 5 septembre 2012, le président de la coordination des supporters d'Etoile du Congo, Ludovic Abbia, a tenu un point de presse, au cours duquel il a affirmé que son équipe est victime d'une cabale, d'une machination montée par de gros bonnets de la Fédération congolaise de football, «matérialisée par les arbitres, sur le terrain», a-t-il déclaré.

Le n°1 des supporters d'Etoile du Congo impute la responsabilité de ces incidents à la Fécofoot, pour avoir désigné un arbitre aux ordres et qui «a des accointances avec certaines équipes figurant en tête du classement du championnat national, poule A», a-t-il confirmé. Cet arbitre, en l'occurrence Messi Nkounkou, jugé partial, «doit être, purement et simplement, radié à vie, ainsi que ses compères», exigent les supporters d'Etoile du Congo.

Des sanctions pourraient être infligées à leur équipe, pour envahissement de terrain. Mais, si elles ne sont pas prises en conformité avec le règlement de la compétition, l'Etoile du Congo menace de prendre la décision irrévocable de se retirer du championnat. «Nous faisons confiance aux techniciens. Le droit, rien que le droit, doit être dit», a ajouté Ludovic Abbia.

Par ailleurs, le président des supporters d'Etoile du Congo a annoncé que son club portera plainte, contre Messi Nkounkou, avec constitution de partie civile. Exhi-



Ludovic Abbia (au milieu), donnant la position des supporters.

bant un document électronique contenant les images du match CARA-Etoile du Congo, Ludovic Abbia accuse le referee d'avoir intimidé les joueurs d'Etoile du Congo, pendant les formalités d'avant match, dans les vestiaires. Il n'est pas surprenant, finalement, a-t-il dit, que l'arbitre ait refusé, sans raison valable, le but de son équipe. Un supporter a été victime d'une crise cardiaque, a-t-il révélé. Ce qui, selon lui, a poussé ses collègues à envahir la pelouse.

Rendre coup pour coup

L'Etoile du Congo accuse, en outre, les services de sécurité de négligence coupable, pour n'avoir pas bloqué les issues menant à la ceinture de la pelouse. «Cela a été fait à dessein», affirme Ludovic Abbia.

Par ailleurs, «depuis quatre ans, il y a des artifices savamment montés pour déstabiliser l'Etoile du Congo», pense-t-il. «Trop, c'est trop, nous avons été laxistes, mais

nous rendrons, désormais, coup pour coup, si toutes les manœuvres dilatoires contre l'Etoile du Congo ne cessent pas», promet le président de la coordination des supporters. Au siège de la Fécofoot, on se refuse de commenter les propos et «menaces» des supporters d'Etoile du Congo.

G.M.

Bolt pourrait jouer avec Manchester

Triple champion olympique (100m, 200m et 4x100m), à Londres, en août dernier, Usain Bolt pourrait réaliser l'un de ses rêves. Supporter de Manchester United, d'Angleterre, le sprinteur jamaïcain pourrait porter le maillot des Red Devils, le 3 juin prochain, à Old Trafford, lors d'un match caritatif face à des anciens du Real Madrid.

Championnat national de football

Deux matchs, mercredi 5 septembre. Dans le groupe A, en ouverture de la 18^{ème} journée, Inter Club et Saint-Michel de Ouenzé ont choisi le chemin du match nul (1-1). Par contre, à Pointe-Noire, l'A.C. Léopards a taillé en pièces l'A.S. Cheminots (4-0), en match en retard de la 17^{ème} journée.

Classement provisoire officieux

Poule A: 1.Diables-Noirs (38 points). 2.J.S.T (36). 3.Etoile du Congo (31). 4.Inter Club (28/18 matchs). 5.CARA (25). 6.Cuvette F.C (22/-2). 7.Saint-Michel de Loukolela (22/-5). 8.Saint-Michel de Ouenzé (22/18 matchs). 9.A.S Police (19/-9). 10.Ajax de Ouenzé (19/-7). 11.Patronage Sainte-Anne (18). 12.Tongo F.C Jambon (15/-1). 13.F.C Kondzo (15/-9). 14.A.C.M (8).

Poule B: 1.A.C Léopards (48). 2.A.S.P (33). 3.V.Club Mokanda (31). 4.F.C Bilombé (30/+25). 5.La Mancha (30/+15). 6.Pigeon Vert (29/+3). 7.Munisport (29/+2). 8. A.S Cheminots (21). 9. Olympic de Nkayi (16/+6). 10. U.S Saint-Pierre (16/-14). 11. Nico-Nicoyé (12). 13.J.S.B (11/-19). 14.Vision (11/-32)

L'actualité en bref

CHAN 2013: tirage au sort hier!

38 des 54 pays membres de la CAF se sont engagés dans les éliminatoires du CHAN 2014, dont le tirage au sort a été effectué jeudi, au siège de la CAF, au Caire. A l'inverse de ce qui existe pour la CAN, les pays sont répartis par zones. Parmi les engagés figurent l'Erythrée, l'Ethiopie et la Mauritanie, dont la suspension a été levée par le Comité exécutif de la Caf. Les 16 équipes appelées à disputer la phase finale seront réparties ainsi: Zone Nord (2 équipes), Zone Ouest A (2 équipes), Zone Ouest B (3 équipes), Zone centrale (3 équipes), Zone Centre-Est (3 équipes), Zone Sud (3 équipes, dont l'Afrique du Sud).

Pour la première fois, les résultats antérieurs seront pris en compte pour établir les têtes de série lors des éliminatoires. La première édition, organisée à Abidjan, en 2009, a été remportée par la RD Congo, la deuxième, avec 16 participants, a eu lieu, à Khartoum, en 2011, et a été remportée par la Tunisie.

Titi Camara au cœur d'un scandale

Le ministre des Sports de Guinée, Titi Camara, est au centre d'un scandale lié à la gestion du budget de la CAN 2012. L'ex-marseillais est accusé d'avoir créé des postes fictifs à tous les niveaux et d'avoir procédé à des surfacturations pour pas mal de prestations de services. Les équipements sportifs de l'équipe nationale ont été facturés en deux temps avec les montants suivants: 92 500 Us et 82 000 euros. Ces montants décaissés par la banque centrale ont servi à l'achat de 30 costumes et cravates à l'équipe et son encadrement technique et ses opposants se demandent quel a été le coût d'un costume. Le transport est l'autre secteur où de forts soupçons pèsent sur Titi Camara et son cabinet. Un montant de 650.000 Us environ a été décaissé pour le vol spécial, pour une vingtaine d'heures de vol. De plus, 1.050 000 Us ont été facturés, comme primes pour les joueurs et le staff. Or ils n'ont reçu que 780 000 US. 270 000 US se sont volatilisés...

Michaël Essien prêté au Real Madrid

Courtsié par Arsenal, Michael Essien, le milieu de terrain défensif international ghanéen de Chelsea, fait l'objet d'un prêt avec option d'achat au Real Madrid. Il était encore sous contrat, jusqu'en juin 2015. Un bail de trois ou quatre ans attend l'ancien Havrais. L'opération est estimée aux alentours de cinq millions d'euros.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

TNT
sure we can

GX
GX INTERNATIONAL
Envois et livraisons express
« Aller + Loin ! »

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis,
palettes, pièces détachées...)

TNT

Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net